



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1876 VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

Pourparlers de Kampala

L'Onu milite pour un atterrissage en douceur

L'objectif principal de la mission régionale de l'émissaire spéciale du secrétaire général de l'ONU dans la région des Grands lacs est de trouver une issue au dialogue de Kampala. À l'étape de Kinshasa, Mary Robinson a reconnu la nécessité de conclure le processus de Kampala, démarche pour laquelle l'étape de la RDC revêt un caractère particulier. Outre les pourparlers de Kampala, les progrès dans la mise en œuvre des recommandations issues des concertations nationales et de l'appui au Mécanisme national de surveillance mis en place dans le cadre de l'accord-cadre d'Addis-Abeba ont été au centre des entretiens qu'elle a eus avec les autorités congolaises. En fait pour l'Onu, il est plus que jamais nécessaire de capitaliser les dividendes déjà engrangés en termes de pacification de l'Est du pays après la défaite du M23. C'est à cette fin que Mary Robinson se rendra à Kampala, le samedi 30 novembre, où elle participera au sommet de la Communauté est-africaine (EAC) des chefs d'État.

Page 18



Mary Robinson et Raymond Tshibanda (Photo d'archives)

ENVIRONNEMENT

Greenpeace salue la saisie du bois illégal provenant de la RDC

Dans un communiqué publié le 27 novembre, Greenpeace Afrique a agréé la récente saisie par les autorités allemandes de deux cargaisons de bois illégal en provenance de la RDC. Pour cette ONG internationale, cette saisie constitue le premier cas d'application du nouveau Règlement bois de l'Union européenne (RBUE), depuis son entrée en vigueur au mois de mars. Le bois saisi, le «Wenge», est une espèce d'arbre tropical en voie de disparition qui requiert pour son exploitation un permis de coupe spécial au regard de la loi congolaise sur les forêts. Par ailleurs, une action des autorités congolaises a été requise. «*Il en va de l'avenir des forêts et des millions de personnes qui en dépendent*», a souligné le coordinateur national RDC pour Greenpeace Afrique Raoul Monsembula. Ce dernier a, en effet, appelé à l'arrêt de l'exploitation forestière illégale et destructrice, qui a pris des allures inquiétantes.

Page 20

Sondage

L'opération Coup de poing propulse Richard Muyej

Le sondage Les Points du mois de novembre 2013 consacré au gouvernement fait état de plusieurs changements enregistrés au niveau des pourcentages et dans l'ordre d'arrivée des ministres. Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej Mangez vole la vedette à tous les membres de l'exécutif national grâce à l'effet positif de l'opération « Coup de poing » très bien accueillie par la population. Il s'accapare désormais de la première place du baromètre. L'arrestation de plusieurs jeunes délinquants communément appelés Kuluna qui ont fait régner la terreur dans les rues de la capitale a eu le mérite de recréer un climat de confiance totale entre la police et la population.

Septième dans ce top 10 des ministres, le patron de la Communication, Lambert Mende Omalanga, passe pour un prophète après avoir annoncé plusieurs mois auparavant le démantèlement du M23. On lui reconnaît également l'amélioration de la communication de RFI vis-à-vis du pouvoir en place.

Page 18



Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej

EST DE LA RDC

Paris exige des poursuites contre les auteurs de violation des droits de l'homme

La ministre française déléguée, chargée de la Francophonie, Yamina Benguigui, a soutenu que la victoire congolaise contre le M23 était «vitale», et que son pays, la France, continuera à soutenir le Congo dans la prochaine étape cruciale en rapport au désarmement des rebelles. Au cours des entretiens avec le Premier ministre, Augustin Matata, et le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, elle a affirmé que son pays attachait la plus grande importance aux poursuites judiciaires à l'encontre des responsables des violations graves des droits de l'homme. La France s'intéresse aussi à l'évolution de la situation au nord de la RDC, plus précisément en République centrafricaine en proie à des violences qui ont connu une accélération ces derniers mois. À cet effet, Kinshasa est invitée à participer à une réunion sur la situation de la Centrafrique qui se tiendra le 7 décembre, en marge du sommet de l'Élysée sur la sécurité et paix

Page 20

MUSIQUE

Commémoration des 15 ans de la disparition de Pépé Kallé

Les 15 ans de la disparition du fondateur de l'orchestre Empire Bakuba, apprend-on, seront commémorés par ses anciens musiciens au cours d'un concert prévu le samedi 30 novembre dans la salle 1-2-3 à Kasa-Vubu. De son vrai nom, Kabasele Yampanya Wa Ba Mulanga, l'artiste musicien a quitté la terre des hommes depuis le 28 novembre 1998 à Kinshasa. L'un de ses plus grands chefs d'œuvre demeure également la danse «*Masasi calculé*». Né le 30 décembre 1951, il a débuté sa carrière en chantant au sein des chorales avant de faire partie des orchestres Bamboula et Lipualipua. Sa voix particulière est mise en valeur par Kiamuangana Mateta «*Verckys*» qui l'intègre dans son groupe Vévé. En 1972, Pépé Kallé rejoint l'orchestre Bella Bella qu'il quitte rapidement pour créer son propre ensemble «*Empire Bakuba*» avec les chanteurs Dilu Dilumona et Papy Tex Matolu.

Page 21

ÉDITORIAL

Vatican 3

Il y a d'une part ce qui se voit et d'autre part ce qui ne se voit pas. Petit État sur lequel se concentre depuis des siècles l'attention du monde entier, le Vatican vit une mutation qui, si elle n'est pas interrompue brutalement et va donc jusqu'à son terme, pourrait bien changer le visage de l'Église catholique. Réalité ou illusion, l'histoire se chargera de le dire, mais tel est le sentiment que ressent aujourd'hui celui ou celle qui vient à Rome pour tenter de comprendre ce qu'a entrepris le pape François six mois après son élection soudaine au trône de Pierre.

Des événements proches montreront l'attention que porte le successeur de Benoît XVI au monde émergent. S'inscrivant dans la droite ligne de la constitution du G8, ce groupe de cardinaux venus des cinq continents que le nouveau pape a chargé de réformer la Curie romaine confirmera le fait que l'Église entend désormais calquer sa gouvernance sur les réalités de notre époque, se rapprocher des fidèles comme aux premiers temps, donner au tiers-monde la place qui lui revient étant donné son poids humain croissant, clarifier ses rapports avec l'argent et le pouvoir temporel, bref reprendre le chemin qui lui fut tracé par le Christ il y a deux mille ans.

Quittant Rome pour regagner Brazzaville, on en vient ainsi à se demander si l'ampleur de la mission que s'est fixée le nouveau pape ne l'amènera pas à convoquer rapidement le vingt-deuxième concile de l'histoire chrétienne. Et plus précisément de donner le coup d'envoi d'un troisième concile œcuménique du Vatican qui achèverait le travail entrepris de 1962 à 1965 par ses prédécesseurs Jean-Paul II et Paul VI afin de retrouver les racines du christianisme et de la tradition.

Disons-le tout de suite afin d'éviter les rumeurs, les ragots : à aucun moment une telle idée, un semblable projet ne jaillissent des entretiens que l'on peut avoir ces temps-ci au cœur de la Ville éternelle. Nul, en effet, ne peut se vanter de savoir exactement ce que le pape François entend faire pour réformer l'Église et sans doute, d'ailleurs, ne le sait-il pas lui-même. Mais l'atmosphère qui règne aux alentours de la basilique Saint-Pierre semble indiquer que tel pourrait bien être le prochain chapitre de cette longue, très longue et très passionnante histoire.

Les Dépêches de Brazzaville

28 NOVEMBRE

La Journée de la République célébrée sous le signe de la paix retrouvée

Honneurs militaires, revue des troupes par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, levée des couleurs et hymne national : la cérémonie marquant les 55 ans de la proclamation de la République s'est déroulée au Palais du peuple avec solennité, en présence des corps constitués nationaux et étrangers.

Depuis trois ans, le Congo a déclaré la journée du 28 novembre, journée chômée et payée pour fêter la proclamation de la République. La cérémonie organisée hier au Palais du peuple, à Brazzaville, a été marquée par le discours de circonstance du président de la Cour suprême, Placide Lenga.

Unique intervenant, ce dernier a, pendant une dizaine de minutes, situé le public sur le sens de cette journée en commençant par un rappel historique de l'avènement de la République du Congo il y a 55 ans jour pour jour : « *La République a vu le jour dans la douleur politique de l'époque précisément le 28 novembre 1958 à Pointe-Noire* » (de nos jours capitale économique du Congo Ndlr), à travers la délibération n° 112/58 de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo qui stipulait en son article 2 « *L'État autonome du Moyen Congo prend le nom de la République* ».

Insistant sur cette période douloureuse de la jeune république qui devint indépendante le 15 août 1960, Placide Lenga a indiqué qu'en dépit « *des crises quelques fois très graves, des contradictions les plus profondes, des tensions les plus aiguës, des déchirements les plus tragiques* », le Congo n'a jamais remis en cause le statut de République qu'il s'est donné. Il a fait l'éloge du système politique républicain, soulignant qu'« *à côté d'autres formes de régimes politiques, tels que l'Empire, le Royaume ou l'Émirat, le Congo est resté une République, un régime dans lequel le citoyen jouit des droits et libertés ga-*

rantis par la Constitution ».

Le président de la Cour suprême a aussi noté, parlant sous l'angle pédagogique, que deux dispositions majeures de la Constitution en vigueur au Congo méritent d'être rappelées et vulgarisées. La première dispose que le principe de la République est le gouvernement du peuple par le peuple ; la deuxième stipule que la forme républicaine de l'État ne peut faire l'objet d'une révision constitutionnelle. C'est ici qu'il a cité un passage de l'ouvrage *Le manguier, le fleuve et la souris*, dans lequel Denis Sassou N'Guesso

toujours et partout l'empreinte de l'Homme ». Les idées et les valeurs, les pouvoirs et les institutions, les symboles et les savoirs, les pratiques et les identités, telles sont, a commenté l'orateur, les valeurs sur lesquelles repose une République.

« *Cette année encore, Monsieur le président de la République, fêtons la liberté, grâce surtout à l'environnement de paix, de sécurité et de stabilité, que vous avez patiemment bâti dans le pays* », a conclu le président de la Cour suprême.

Comme à chaque fois, Placide Lenga



Placide Lenga salué par l'ambassadrice de Centrafrique, Charlotte Fayanga, après son discours

écrit : « *Il est essentiel que nos enfants apprennent ce qu'est la République, ses règles de fonctionnement, les principes démocratiques sur lesquels elle repose, faute de quoi, ils n'auront aucune raison de la respecter* ».

Pour Placide Lenga, « *une République est une expérience humaine* », car a-t-il poursuivi « *malgré son fondement philosophique, ses principes, sa pédagogie et son évolution, la République portera*

à toujours eu le mot juste, le verbe soigné et la diction irréprochable pour accrocher ceux qui l'écoutent. Pas étonnant qu'à la fin de son speech, le président de la Cour suprême ait été rejoint par le beau monde venu célébrer la naissance de la République pour lui tirer le chapeau, certains réclamant copie de son adresse sans doute pour en disposer en bonne place dans leurs documents de référence.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMIFAC

Un atlas forestier régional en chantier

La réalisation de cet outil permettra de consigner une base de données sur l'utilisation actuelle du territoire. Cet atlas outil servira en perspective dans l'élaboration des stratégies, guides et directives qui animeront le processus de planification (affectation et zonage) dans chacun des pays de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Dans le souci de mieux coordonner ce projet dont la matière porte sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable a organisé, les 26 et 27 novembre à Brazzaville, un atelier d'échange d'informations sur les thématiques et attributs assimilés à l'utilisation des terres dans l'espace Comifac.

À la suite des présentations d'une première ébauche, les participants discuteront des thématiques jugées pertinentes et d'une proposition du schéma d'organisation de celles-ci. Ils auront à identifier les autres thématiques complémentaires, les sources potentielles des données puis à



Les participants lors de l'atelier, crédit photo Adiac

échanger sur les stratégies de collecte des données.

Les différents acteurs à cet atelier devront statuer sur une définition ; échanger sur les attributs descriptifs nécessaires ; discuter à bâtons rompus sur les fonctionnalités de l'Atlas ; puis établir une table des matières sommaire pour la documentation de l'Atlas.

Ce projet se réalise grâce à l'assistance financière de l'Allemagne par GIZ. Il est développé en trois phases dont les deux premiers ont une durée de 18 mois. « L'élaboration d'un atlas régional trouve tout son intérêt pour une gestion intégrée de l'espace d'autant que les forêts sont les premières à subir les agressions causées par les activités

relevant des secteurs de l'agriculture, des mines, de l'énergie, des transports, etc. », a circonscrit le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Élenga.

Ainsi, il a exhorté les participants à s'investir pleinement afin d'aboutir à des résultats significa-

tifs de sorte que la forêt qui couvre l'essentiel de l'espace Comifac contribue au développement socio-économique des pays du bassin du Congo.

Pour rappel, le conseil des ministres de la Comifac avait adopté en 2012 le plan d'actions biennal, 2013-2014, qui prévoit la réalisation d'un état de lieux sur l'occupation des terres dans les pays membres. D'où l'idée sur l'élaboration de cet atlas régional dont l'objet est l'utilisation des terres. Cette initiative vient renforcer la mise en œuvre de l'axe stratégique 3 du plan de convergence, à savoir : l'aménagement des écosystèmes et le reboisement. Le projet qui s'étend du 15 janvier 2013 au 30 juin 2014 est réalisé avec l'appui financier de la coopération allemande.

« Nous avons besoin de connaître les différents secteurs d'activités qui ont un impact direct sur la gestion de l'espace, de pouvoir collecter les données reliées et de les organiser de manière à ce qu'elles nous donnent un portrait parlant de l'utilisation actuelle du territoire », a-t-on recueilli.

Nancy France Loutoumba

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Une nouvelle phase en faveur des PME

L'équipe du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), en partenariat avec l'Union européenne (UE), a organisé, le 21 novembre à Brazzaville, une réunion d'information institutionnelle à l'endroit des acteurs économiques.

Il s'agit, pour l'unité de gestion du programme, mise en place par le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE), de soumettre des propositions pour sept clusters (agglomérats), en vue de recueillir les dossiers des organisations intermédiaires et

associations professionnelles. Concrètement, l'équipe a annoncé que le projet serait cette fois exécuté par le CDE. Il sera logé à Pointe-Noire et sera coordonné par les ministères des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, du Développement industriel et du secteur privé.

Pour ce faire, les sept clusters identifiés à court et moyen terme sont les suivants : l'agroalimentaire ; le bois et la transformation du bois ; la sous-traitance ; le bâtiment et les matériaux de construction ; la logistique portuaire et aéroportuaire ; l'efficacité énergétique, le green busi-

ness et l'environnement ; la technologie de l'information et de la communication (e-learning et e-santé).

Toute proposition requérant une subvention dans le cadre du présent appel à propositions doit être comprise entre 150 000 et 250 000 euros. Aucune subvention ne peut excéder 80% du total du projet. Le solde doit être financé sur les ressources propres du demandeur ou de ses partenaires.

Dans le prolongement de sa mise en œuvre, le PRCCE, dans ses composantes 2 et 3, a pour but d'améliorer le climat des affaires, le dialogue public-privé et le cadre

juridique commercial. Il s'agit aussi de réorganiser le dispositif d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux très petites entreprises (TPE).

La composante 2 porte sur l'appui à l'amélioration du climat des affaires. Elle vise à répondre à la faiblesse actuelle du dialogue public-privé effectué de manière sporadique et désordonné ; aux mauvaises relations existant entre l'Administration et le secteur privé ; au mauvais classement Doing Business ; à la faible introduction de la comptabilité Ohada ; au peu de moyens dont disposent les tribunaux de commerce ; à la jurisprudence commerciale congolaise non disponible et peu connue.

La composante 3 s'articule autour de l'appui au développement durable des PME/TPE. Elle veut répondre à la non-adéquation du dispositif actuel d'appui aux PME et à la surliquidité des banques et des institutions de microfinance. Les PME congolaises manquent généralement de dynamisme et de culture d'entreprise ; elles sont très peu portées à acheter des services de conseil, pour ne citer que ceux-ci.

« L'équipe du projet va également appuyer les entreprises, les groupements professionnels et des clusters en leur facilitant l'accès à des services non financiers répondant à leur demande de qualité », a déclaré le représentant de l'UE.

Le projet PRCCE, à travers ses deux composantes, veut répondre aux problèmes et faiblesses identifiés en proposant des réformes et outils pour faciliter l'accès aux crédits pour les PME et TPE auprès du système bancaire et des établissements de microfinance qui se trouvent en situation de surliquidités.

Les réformes et actions visées s'intègrent dans les stratégies nationales et régionales définies et dans les besoins en renforcement de capacités formulées dans le cadre des négociations de l'Accord de partenariat économique avec l'UE.

Le plan national de développement et le document de stratégie de croissance pour l'emploi et la réduction de la pauvreté 2012-2016 ont identifié le climat des affaires, les réformes du dispositif d'appui au secteur privé et la diversification de l'économie comme essentiels pour le développement du Congo. L'amélioration du climat des affaires est donc indispensable pour atteindre ces objectifs.

Pour rappel, le PRCCE a démarré en avril 2010 et comprend trois composantes d'intervention. La première concerne l'appui, la définition et la mise en œuvre d'une stratégie et d'une politique commerciale accompagnée de politiques sectorielles visant à la diversification économique.

N.F.L.



La réunion d'information institutionnelle du PRCCE à l'endroit des acteurs économiques (© DR)



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no:	COG/UNFPA/00011197
Date limite de dépôt des dossiers :	6 Décembre 2013
Titre du poste :	Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)
Catégorie/Niveau :	ICS/7 (GS/7)
Typologie :	Bureaux du type 3
Nature et Durée du Contrat :	Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois
Lieu d'affectation :	Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a)Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficace;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b)Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;
- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability »;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les

ajustements nécessaires en cas d'écarts;

- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l' anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l' excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

•Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY
Chargé de Bureau
Représentation de l'UNFPA en
République du Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Au début du cycle, lorsque vous formez un athlète, il faut le faire en tenant compte de la dimension internationale. L'athlète est comme un soldat. Il doit être prêt tant pour les compétitions nationales que pour les compétitions internationales* ».

Ernest Guy Mougallet lors du stage de formation des encadreurs de karaté (23-24 nov. 2013) à Brazzaville.

□ « *Quand la vie intérieure se ferme sur ses propres intérêts, il n'y a plus de place pour les autres* »

Pape François, dans *Evangelii gaudium* (la joie de l'Évangile) publié le 26 novembre au Vatican.

□ « *L'Afrique n'a pas un problème économique. Elle a plutôt un problème de gouvernance.* »

Abdou Latif Coulibaly, ministre de la Bonne gouvernance et porte-parole du gouvernement sénégalais, le 27 novembre.

□ « *Il n'y a pas de raisons que le football, togolais, béninois, gabonais attire plus de marques que le football congolais.* »

Olivier Denis Massé, directeur général adjoint de Havas Media, le 26 novembre à Brazzaville.

□ « *Si les premiers gendarmes n'avaient pas positivement marqué la population congolaise, la conférence nationale souveraine de 1991 n'aurait pas réhabilité ce corps d'élite dissout le 3 avril en 1970* »

Le colonel Placide Ngombé, commandant de la Région de gendarmerie du Kouilou (RGK), le 26 novembre à Pointe-Noire à l'occasion de la commémoration de la Sainte-Geneviève

□ « *Une République est une expérience humaine* »

Placide Lenga, Président de la Cour suprême (Congo), discours lors de la célébration de la République, le 28 novembre 2013 à Brazzaville.

TIC

Le premier point d'échange internet congolais

Lors de l'inauguration du nouveau siège de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), le point d'échange internet congolais (CGIX), lancé en mai 2013, a été largement évoqué. Qu'apporte le CGIX aux opérateurs et aux utilisateurs ?

Mis en place par l'ARPCE et cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB), le CGIX est le premier point opérationnel dans la sous-région. Il permet aux fournisseurs d'accès internet et aux opérateurs de téléphonie de se connecter entre eux en un seul point et d'échanger, en toute sécurité et confidentialité, les données informatiques nationales sans passer par l'international, engendrant ainsi une meilleure qualité de services et une réduction notable des coûts.

Le CGIX rendra beaucoup plus rapide la consultation des courriers électroniques et, de manière plus globale, l'accès au contenu hébergé localement. Les tests réalisés entre deux opérateurs locaux montrent que, grâce au CGIX, le temps de latence (la durée de réponse à une requête internet depuis son ordinateur), qui oscille aujourd'hui entre 800 et 1 200 millisecondes (ms) du fait de l'utilisation des liaisons internationales, sera considérablement réduit (entre 5 et 20 ms). Ce qui permettra aux opérateurs de réaliser des économies substantielles et au pays de conserver ses données localement.

Le CGIX présente toutes les garanties requises de sécurité et de confidentialité. Il encouragera les fournisseurs de contenu (Google, Facebook, Yahoo, etc.) à s'établir dans le pays, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives

de croissance et de développement grâce à une offre de services variée : services vocaux (Skype, appels), streaming vidéo/audio vidéoconférence, télémédecine, cyber gouvernement, cyberbanque...

Sur la toile, le suffixe du Congo est « .cg »
Comment gérer un trafic de données locales et s'identifier sur la toile sans un nom de domaine et donc sans souveraineté ? La question est résolue depuis plusieurs mois et le retard a été rattrapé. Le pays a récupéré son nom de domaine « .cg » à travers l'Association congolaise de nommage internet en coopération (ACNIC),

« *Le ".cg" est l'identité du Congo sur la toile. C'est un outil d'appropriation de sa souveraineté sur les autoroutes de l'information. Sa gestion par des structures nationales s'imposait comme une évidence* »

créée par l'arrêté n°16 397 du 29 décembre 2011. Désormais, plus besoin de s'adresser aux serveurs hébergés ailleurs pour se faire une identité sur la toile. Vous voulez réaliser un site internet pour servir de vitrine à votre organisation, vendre des produits et des services ? Écrivez à l'ACNIC à l'adresse www.acnic.cg pour acheter votre nom de domaine. Et le reste suivra. Le « .cg » vient appuyer la politique d'administration électronique ambitionnée par le Congo à travers le

Projet e-gouvernement en cours de réalisation dans le cadre du projet CAB. « Le ".cg" est l'identité du Congo sur la toile. C'est un outil d'appropriation de sa souveraineté sur les autoroutes de l'information. Sa gestion par des structures nationales s'imposait comme une évidence », souligne le ministre Thierry Mougalla.

Entreprises, qu'attendez-vous pour vous inscrire sur Facebook ?

Combien d'entreprises congolaises ont-elles une page Facebook ? Probablement 2 ou 3 %, peut-être moins encore. Ce qu'elles ignorent, c'est que Facebook est aujourd'hui un maillon essentiel de toute stratégie de communication.

En effet, Facebook est le réseau social le plus dense et le plus dynamique, même si la tendance tend à changer depuis quelque temps avec l'apparition d'autres réseaux. Fin 2013, plus de 90% des marques ont leur page. Et vous, qu'attendez-vous ? Ne croyez pas à l'argument selon lequel votre clientèle n'est pas sur Facebook, car la communauté se crée et s'entretient. Pourquoi se priver du potentiel de ce réseau social pour développer votre notoriété, interagir avec vos clients ou prospects et fidéliser votre communauté ? Voici quelques chiffres qui peuvent changer votre raisonnement. Certes, le taux de pénétration le plus fort est chez les 18-29 ans (90%), mais les autres segments croissent très vite : 72% chez les 30-49 ans, 60% chez les 50-64 ans et 43% chez les plus de 65 ans. En bref, plus d'excuses, il est grand temps de franchir le pas avant de prendre un retard difficile à rattraper.

Quentin Loubou

DÉVELOPPEMENT

Paul Obambi pense que le Congo peut puiser dans le modèle sud-africain

Manelisi Genge s'est félicité des relations avec le Congo, au cours de l'entretien qu'il a eu le 27 novembre avec le président de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi. Le diplomate sud-africain, dont le mandat est arrivé à son terme, rentre satisfait de la coopération économique entre les deux pays, dont les effets sont palpables.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont fait le bilan de la coopération économique entre le Congo et l'Afrique du Sud. Il en ressort que le Congo en a bénéficié, avec à la clef, plusieurs réalisations dans divers secteurs. Au nombre de celles-ci, en premier lieu, l'ouverture des lignes aériennes directes Brazzaville-Johannesburg et Pointe-Noire - Johannesburg, qui favorise aussi bien le mouvement des populations que



Paul Obambi s'entretenant avec Manelisi Genge ((© DR)

les échanges économiques entre les deux pays. Sur le plan agricole, les deux hommes ont noté avec satisfaction la présence de fermiers sud-africains dans la partie sud du Congo, lesquels produisent déjà du maïs en grande quantité et prévoient de fabriquer à terme du foufou de maïs.

Dans le secteur des télécommunications, chacun a salué la présence de la société MTN au Congo. Cette société sud-africaine contribue au renforcement du tissu économique du Congo et contribue significativement à la création d'emplois tout en luttant contre le chômage et la

pauvreté. Les Sud-Africains sont également présents dans plusieurs autres domaines d'activités, parmi lesquels les mines et l'électricité. « Dans le cadre des relations économiques entre le Congo et l'Afrique du Sud, il convient de dire que le Congo a enregistré une bonne croissance à laquelle le président de la chambre de commerce a contribué efficacement. Voilà pourquoi j'ai tenu à lui exprimer ma gratitude », a déclaré Manelisi Genge, qui a salué l'hospitalité de l'ensemble des Congolais. « Je suis convaincu que le développement du Congo partira de l'Afrique du Sud, qui est un moteur de développement, afin que tous les autres pays africains emboîtent le pas », a conclu pour sa part le président de la chambre consulaire de Brazzaville, Paul Obambi.

Firmin Oyé

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie
des privilégiés.

*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

Matabisi

Multipliez

Vos miles par **3**

En voyageant entre

Brazzaville / Paris

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'EAD appelée à développer « des partenariats et des programmes innovants »

Le chef du service Enseignement privé auprès de la direction générale de l'enseignement supérieur, Manuel Nguié, s'est réjoui le 26 novembre à l'ouverture des journées portes ouvertes de l'École africaine de développement (EAD), des actions accomplies, des résultats obtenus et des avancées réalisées par cet établissement privé, au titre de l'année académique 2012-2013.

Selon lui, l'avis favorable accordé à cet établissement à l'issue de la dernière session ordinaire de la commission d'agrément du sous-secteur enseignement supérieur, en est une preuve irréfutable qui honore l'EAD. Pour répondre aux besoins et aux exigences de la société actuelle basée sur la connaissance, l'information, l'éducation et la culture, l'enseignement supérieur se trouve devant le défi de remplir de manière adéquate la mission qui lui est dévolue. « La réussite de cette mission exige l'effort conjugué de tous les principaux acteurs sociaux. L'enseignement supérieur ne peut s'affirmer comme levier du développement de notre



Manuel Nguié (au centre) présidant la cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes.

pays si tous les partenaires ne s'impliquent pas activement à cette tâche. Nous félicitons les membres de l'équipe de maîtrise et les encourageons à redoubler d'efforts pour les combats futurs. La tutelle vous exhorte à plus d'ardeur au travail afin de renforcer le développement des synergies, des partenariats et des programmes innovants », a conclu Manuel Nguié, précisant que les journées portes ouvertes consti-

tuèrent un cadre d'échange de valeur, de qualité, d'éthique et d'excellence.

Une formation sans pesanteur

Le directeur général de l'EAD, Alain Isaac Makita Mougala, a de son côté rappelé les domaines dans lesquels son établissement forme les étudiants depuis sa création en 2001. Il les forme notamment en électronique et maintenance informatique ; informatique de gestion ;

comptabilité et gestion financière ; secrétariat attaché de direction ; technicien de transit et marketing. « Par ces filières, l'EAD a voulu mettre à la disposition des jeunes bacheliers, la possibilité d'avoir à moindre coût des formations professionnelles qualifiantes. Il se veut également une réponse aux exigences des Congolais, lesquels pensent que les formations et les enseignements de qualité ne sont offerts que dans

les pays occidentaux, alors que sur place, ils peuvent être formés sans trop de pesanteurs », a-t-il expliqué.

Dans le but de donner à ses étudiants sortant du cycle BTS, la possibilité de poursuivre leurs études, il a été créé depuis 2006, le cycle post BTS avec la délivrance de la licence professionnelle, du diplôme d'ingénieur des travaux et du master. D'après lui, son école a enregistré cette année près de 2.000 étudiants inscrits pour 102 enseignants.

Revenant sur les recommandations de la dernière session de la commission d'agrément, Alain Isaac Makita Mougala a promis de s'y conformer et d'en tirer le maximum de profit. L'EAD a instauré depuis deux ans le système LMD qui exige la mise de l'étudiant au centre de la formation. Enfin, il a sollicité la disponibilité de la direction générale de l'enseignement supérieur pour accompagner les étudiants de l'EAD pour le reste de leur parcours. Ces journées portes ouvertes ont été placées sur le thème : « l'EAD, le LMD et l'entreprise ».

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés de Brazzaville payés par virement bancaire ainsi que les rentiers, qu'une opération de contrôle physique les concernant se déroulera dans la ville capitale du 02 décembre au 28 décembre 2013.

A cet effet, des équipes de recenseurs passeront à leur domicile.

Les intéressés sont priés de se munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une copie de la lettre de notification de la pension ou de la rente ;
- Une copie de l'acte de mariage le cas échéant ;
- Une copie de l'acte de décès dans le cas de la pension de survivant.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers ayant changé de domicile sont priés de passer communiquer leur nouvelle adresse à la direction générale de la Caisse.

Les personnes ayant obtenu une procuration d'un pensionné ou d'un rentier se trouvant à l'étranger, devront se présenter à la Direction Générale et se munir, en plus des pièces déjà citées ci-dessus, des documents ci-après :

- Un certificat de vie du pensionné ou du rentier ;
- une attestation de résidence signée par les autorités administratives (Maires ou Préfets) de la ville où réside le pensionné ou le rentier.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers qui ne se seront pas fait contrôler, verront le paiement de leur pension ou de leur rente suspendu.

Le Directeur Général remercie les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers pour leur bonne compréhension.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO./-

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Les agents demandent la prise en compte de leurs doléances

Les travailleurs menacent de faire grève sur tout le territoire national dès le 30 novembre, au cas où leurs revendications ne seront pas prises en considération par le gouvernement.

L'arrêt de travail au sein des mairies interviendra après le dépôt de préavis de grève, et ce, pendant une semaine dans les différentes directions. La décision a été prise le 26 novembre, lors de l'assemblée générale de la convention des syndicats des mairies du Congo, dirigée par le 2e vice-président de la convention, Jean Nsana, à la mairie centrale de Brazzaville.

Cette rencontre fait suite à celle tenue à Pointe-Noire pour évaluer les recommandations issues de l'assemblée générale extraordinaire qui portait notamment sur le relèvement du point d'indice des agents municipaux du Congo, le paiement des allocations familiales revalorisées et sur le relèvement du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig). Ces agents réclament l'augmentation du point d'indice à 200 et une prise en charge dans le processus du relèvement du point d'indice à 225, à compter de janvier prochain, et l'application des mesures prises sur le Smig.



Une vue des agents de la mairie

Car ils se sentent marginalisés par l'État depuis le relèvement des points d'indices des agents. Les subalternes de la mairie sont à l'indice 170 et les cadres et agents de maîtrise à 150. C'est aux responsables syndicaux de la mairie de relancer la procédure à la direction générale du travail sur le paiement des allocations familiales revalorisées. « Après le 30 novembre, si rien n'est fait de la part des autorités, les agents de la mairie déposeront un préavis de grève avec une marge d'une semaine pour rentrer dans la cadence de la grève », a conclu Jean Nsana.

Rappelons qu'au cours de l'assemblée de ce 26 novembre, les points abordés ont concerné le re-

levement du point d'indice, du Smig, des allocations familiales, l'examen et adoption du budget de l'assemblée générale, du calendrier de travail, du règlement intérieur de la plate-forme, la mise en place des instances dirigeantes de la plate-forme, et l'évaluation des recommandations. À l'issue des travaux, le bureau exécutif et une commission de contrôle de l'évaluation ont été mis en place. Le bureau exécutif est composé de dix membres dirigés par Ruffin Lomba de la mairie de Pointe-Noire. Un bureau de six membres est par ailleurs conduit par Alphonse Metoumona de la mairie de Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Administration renforce ses capacités

Sous la supervision de l'Institut Management de Brazzaville (IMB), les experts ont entamé, le 27 novembre à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités des secrétaires, des gestionnaires de courriers et des archivistes du ministère.

Organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire, ce séminaire de deux semaines vise principalement à réveiller les talents des uns et des autres dans le but de garantir de bons résultats à long terme aux bénéficiaires. Pour cela, une consolidation des connaissances de base est nécessaire. « Les métiers de secrétaire, d'assistante de direction, de gestionnaire de courriers et d'archivistes sont des métiers nobles. Vous êtes la mémoire du quotidien, et surtout, les dépositaires du pouvoir des chefs hiérarchiques. Ce n'est donc pas pour rien qu'un vieil adage dit : "Une bonne secrétaire cache un grand chef". Profitez de l'expertise mise à votre disposition. De vous, nous attendons les retombées », a déclaré, dans son discours d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Dieudonné Bantsimba. Intervenant à son tour, le directeur général de l'IMB, Sylvain Yangangbwa Syoge, a souligné que ce séminaire était une preuve éloquente de la volonté du ministre de prôner la culture du travail bien fait auprès de ceux qui représentent l'Administration. « Certains sont au front-office (les secrétaires) et d'autres sont au back-office, c'est-à-dire les archivistes. Ces deux acteurs sont indissociables dans la mesure où ils travaillent en complémentarité pour l'efficacité de l'Administration tout entière », a-t-il conclu.

Pour la seule année 2013, une douzaine de cadres et agents du ministère a été formée dans les domaines de la tutelle comme les finances et la comptabilité, l'informatique et les technologies de la communication, la gestion des marchés publics, la communication et les relations publiques.

Guillaume Ondzé

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

Remerciements

Madame Malounda Pirose Kynette remercie amis, connaissances et parents pour l'assistance multiforme apportée lors de la disparition de son regretté mari William Koumba agent de la Fondation Congo Assistance, survenue le 1^{er} novembre 2013 en Afrique du Sud. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude Que son âme repose en paix.



Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2e étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)

Début : 07 Décembre 2013 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

SOLIDARITÉ

Des vivres ont redonné le sourire aux enfants démunis du centre Ephata

L'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Congo, Abdelouahab Osmane, et le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, ont remis, le 26 novembre, des vivres aux enfants handicapés sourds-muets du centre d'accueil Ephata à Diata, dans le 1er arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

Ce don de vivres, constitué, entre autres, de sacs de riz, cartons de poissons salés, de poulets et de savonnets, a quelque peu soulagé les responsables ainsi que les pensionnaires du centre Ephata, qui assure à Brazzaville la formation et l'éducation d'élèves mal entendants.

Les enfants sont un capital précieux dans toute société et constituent son avenir, a rappelé le président de l'Acap. Les parents et la société ont le droit de les voir grandir en bonne santé en tant que responsables de demain. « Nous encourageons et félicitons la détermination des encadrants et enseignants du centre Ephata qui ne laissent pas les enfants à la traîne. Nous sommes aussi assurés que les chefs de blocs et de zones du quartier Diata ont toujours veillé au bon fonctionnement de ce centre car les enfants qui en sortiront contribueront

aussi à l'avenir de la République », a conclu Vital Balla.

Rappelant, de son côté, les liens de fraternité entre son pays et le Congo, le diplomate algérien a

du Congo a réalisé des avancées significatives en faveur des personnes vivant avec un handicap, les enfants surtout. « Lorsque j'étais en poste à la mission

relative aux droits des personnes handicapées. C'est donc en connaissance de cause que je tiens à rendre hommage au gouvernement congolais et à

de l'exclusion à l'inclusion, a-t-il relevé. Pour y parvenir, il faut un engagement de tous les instants et de la part de tout le monde : politiques, encadrants, personnels formateurs et de soutien, médecins, parents, communautés urbaines et religieuses.

La coopération internationale et l'apport des partenaires au développement restent, a-t-il souligné, tout aussi nécessaires. L'ambassadeur a enfin assuré que son pays, qui vient d'être élu au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2014-2016, défendra l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'homme y compris ceux des personnes handicapées.

Créé en octobre 2004 par le père Xavier Mbemba Bissemu, aumônier régional des sourds de Brazzaville, le centre Ephata accueille les enfants abandonnés par leur famille ou dont les parents n'ont pas les moyens de les scolariser.

Soulignons que la collaboration entre l'ambassade d'Algérie au Congo et l'Acap n'en est pas à sa première action à l'endroit des enfants. Par le passé, elle a permis de venir en aide aux meilleurs élèves du primaire de l'arrondissement 4, Moundali, et 8, Madibou.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille après la remise des dons

précisé que ce don de vivres, très modeste par son volume, était une expression de solidarité de l'ambassade d'Algérie envers les enfants handicapés du Congo. Selon lui, la République

permanente d'Algérie auprès des Nations unies à New York, j'avais pris part activement au processus de négociation qui a mené à l'adoption, le 13 décembre 2006, de la Convention re-

tous les intervenants, y compris donc le centre Ephata, pour leur action en faveur des enfants handicapés », a souligné Abdelouahab Osmane.

Le défi à relever est le passage

SERVICES JUDICIAIRES

Les juridictions dotées en matériel informatique

Ordinateurs, photocopieurs, logiciels et autres matériels informatiques permettront aux services judiciaires d'améliorer leurs capacités opérationnelles.

L'inspecteur général des juridictions et services judiciaires, Michel Mvouo, a réceptionné cette dotation du Projet d'actions pour le renforcement de l'état de droit et des associations (Pareda), le 27 novembre à Brazzaville, en présence de la délégation de l'Union européenne (UE) et des acteurs relevant du ministère de la Justice et des droits humains.

Après Pointe-Noire et Dolisie, Brazzaville se voit à son tour

équipée d'un matériel qui rendra le travail des acteurs de la justice plus efficace. Cette dotation favorisera l'interconnexion entre les juridictions des trois principales villes du Congo, réduisant ainsi les délais de traitement des dossiers. « Chaque inspecteur pourra améliorer le suivi des dossiers tant dans l'acquisition des pièces administratives que dans le traitement rapide de la totalité du dossier », a déclaré Maité Cohen, responsable de la communication et de la coopération de l'UE au Congo.

Elle a ainsi engagé les greffiers du Parquet, du tribunal correctionnel, de la chambre d'accu-

sation ou des cabinets d'instructions à respecter le circuit de la chaîne pénale afin que l'état de droit soit identifiable et mesurable. Profitant de l'occasion, Maité Cohen a encouragé les différentes institutions à utiliser de façon optimale et à bon escient le matériel remis en vue de l'émergence d'une justice moderne et impartiale.

Michel Mvouo a, quant à lui, remercié l'UE pour son assistance multiforme à l'endroit de l'Inspection générale des juridictions et services judiciaires. « En réceptionnant ce matériel informatique, je tiens à assurer à nos donateurs que nous en ferons bon usage, car il

contribuera au renforcement des capacités opérationnelles des inspecteurs », s'est-il réjoui.

S'agissant des réalisations futures, le Pareda mobilisera plus de 3,9 milliards FCFA pour la mise en réseau des logiciels, la modernisation des casiers judiciaires et la réhabilitation des maisons d'arrêt dans le but d'améliorer l'état de droit au Congo. Pour rappel, le Pareda, financé à hauteur de 5 465 734 336 FCFA par le dixième Fonds européen de développement, a pour principale activité la mise en œuvre des chaînes pénale et civile.

Ainsi, la modernisation du ca-

sier judiciaire sera assurée à travers la mise en place du service central du casier judiciaire, et l'interconnexion des réseaux de la police judiciaire, de la gendarmerie et des prisons à l'aide du logiciel développé par la société Esabora. L'acquisition du logiciel a fait l'objet d'un contrat signé le 14 juin 2013 avec la société, qui l'a également installé en France et en République démocratique du Congo. Esabora prévoit la livraison courant janvier 2014 du logiciel paramétré et adapté aux besoins des juridictions du Congo, ainsi que la formation des formateurs à l'utilisation du logiciel.

Josiane Mambou Loukoula

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus
Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
Guides Pratiques



Éditions Créatives
AKSANTICOM
EDITION
www.aksanticom.cd
+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

Vente de trois (3) parcelles jumelées avec titre foncier au centre ville (Place de la bourse du travail) de Pointe - Noire. Veuillez contacter les numéros suivants : 05 388 33 33 / 04 029 54 29

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z

Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS **hp** **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
30 minutes	*1/07/40K	300 FCFA
100 minutes	*1/07/40K	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.warid.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANS ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Tel: (242) 22 281 63 88 / 22 281 40 67

www.wrc-congo.cg

VATICAN

Le pape donne sa vision de l'Église de demain

C'est avec un chronométrage des plus parfaits que le pape François a sorti mardi au Vatican, sa première grande réflexion doctrinale. Texte majeur de réflexion personnelle, le pape argentin y décline sa vision de l'Église catholique du futur.

Elle s'intitule *Evangelii gaudium* (la joie de l'Évangile) et vient encadrer l'Année de la Foi qui s'est clôturée dimanche. Ce n'est d'ailleurs pas le moins curieux dans le parcours qui a « produit » le premier texte du pape argentin. Car, l'Année de la Foi, dont il a présidé dimanche place Saint-Pierre les cérémonies de clôture, est « une invention » de son prédécesseur Benoît XVI qui voulait inviter les fidèles à célébrer la force et la joie de la Foi.

Prenant le relais de la hiérarchie de l'Église catholique en février dernier après le renoncement volontaire du pape Benoît XVI, le pape François a assumé l'héritage qui lui a été légué. Il y a quatre mois, il avait dû se contenter d'ajouter des pans à la dernière encyclique de son prédécesseur qui ne l'a terminée qu'après avoir quitté le Vatican. Mais le texte de mardi, salué par les critiques comme une réflexion « majeure et puissante », ne rapporte que ses propres réflexions et la vision qu'il entend imprimer à l'administration de l'Église catholique.

« *Quand la vie intérieure se ferme sur ses propres intérêts, il n'y a*

plus de place pour les autres, les pauvres n'entrent plus, on n'écoute plus la voix de Dieu, on ne jouit plus de la douce joie de son amour, l'enthousiasme de faire le bien ne palpète plus. Même les croyants courent ce risque, certain et permanent. Beaucoup y succombent et se transforment en personnes vexées, mécontentes, sans vie ». Ce sont les premiers mots de l'Exhortation apostolique.

Un peu plus de 8 mois après le début de son pontificat, le pape François publie donc un texte dense où il développe des sujets qui lui tiennent à cœur et qui sont revenus souvent dans ses enseignements au cours de ces derniers mois. Le texte est parsemé de expressions les plus fréquemment fétiches du pape argentin entendues au cours des derniers mois, surtout lors de ses Messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe. « *Dieu ne se fatigue jamais de pardonner* » ; l'Église doit « *sortir vers les autres pour aller aux périphéries humaines* » ; « *une Église pauvre pour les pauvres* » qui soit « *accidentée et blessée* » parce qu'elle est sortie à la rencontre des autres, plutôt que de la voir malade à cause de sa fermeture.

Des questions de société

Les thèmes majeurs de *Evangelii gaudium* tournent donc autour des graves questions que le pape ne

cesse d'aborder dans ses rencontres avec les fidèles : les défis du monde, la tentation des agents pastoraux, la crise de l'engagement communautaire, la prédication, l'attention aux pauvres, la paix sociale... Document majeur, *Evangelii gaudium* va bien au-delà de la seule « *annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui* ». En près de 300 points, le pape François lance des pistes claires pour les années à venir et offre l'esprit de sa réforme, avec audace au point que certains parlent déjà d'un document « *programmatisque* ».

Le pape François lance notamment

« L'Eucharistie n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles »

dans *Evangelii gaudium* un appel à « *une décentralisation salutaire* » de l'institution. Il souhaite une « *conversion de la papauté* » et engage les conférences épiscopales à « *repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés* », avec audace et créativité. À propos des évêchés, le pape ouvre notamment une voie nouvelle en évoquant leur « *autorité doctrinale authentique* ». Comme en écho à cette invitation, le pape cite de manière inédite à de très nombreuses reprises des textes des

évêchés du monde entier, parmi lesquels ceux des États-Unis, du Brésil, du Congo ou encore de la France, à propos de la famille ou de la politique.

S'il n'évoque pas explicitement la question de l'accès à la communion des personnes divorcées remariées, le pape François écrit cependant que l'Eucharistie « *n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles* ». Le Souverain pontife écrit que l'Église n'entend pas changer de position sur deux questions précises : l'ordination sacerdotale réservée aux hommes, et la défense de la vie, en particulier son opposition à l'avortement et à l'euthanasie.

Quelle place pour la femme dans l'église de demain ?

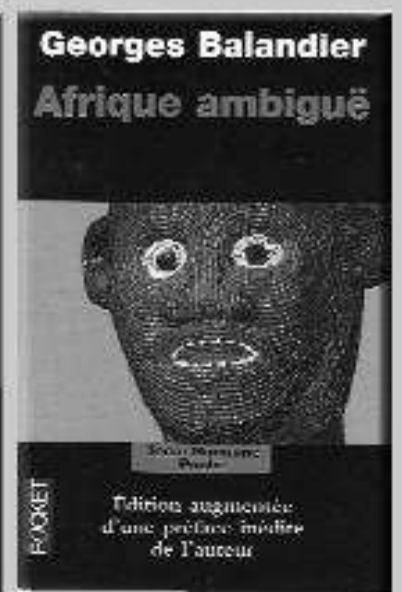
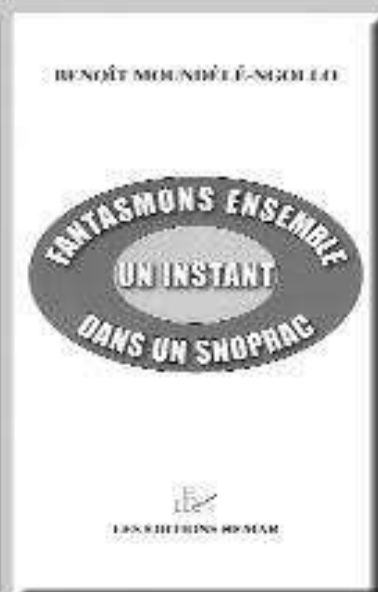
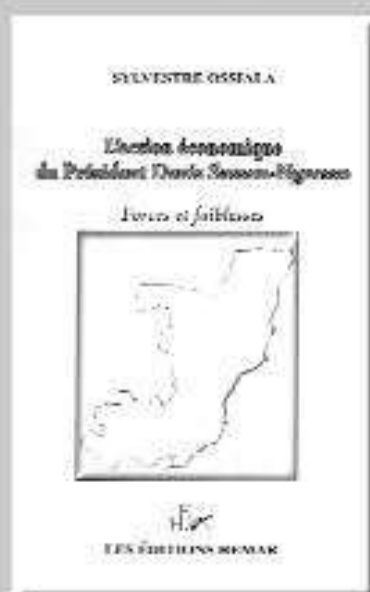
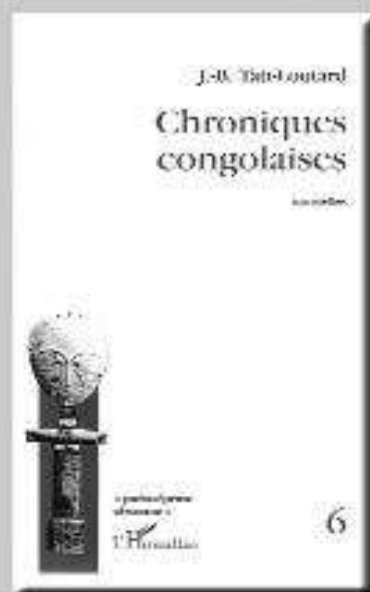
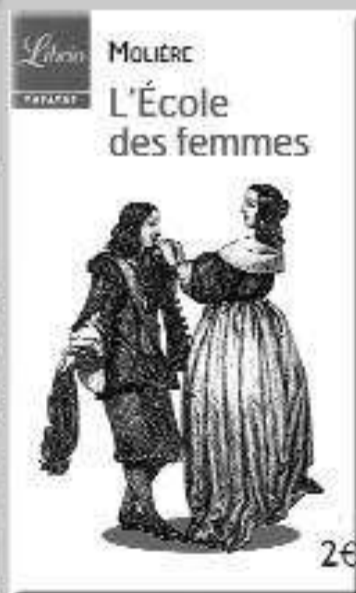
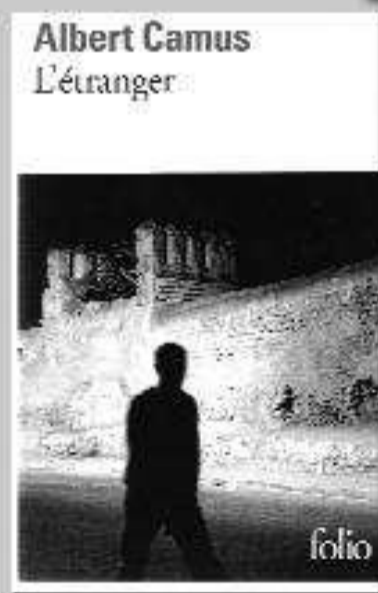
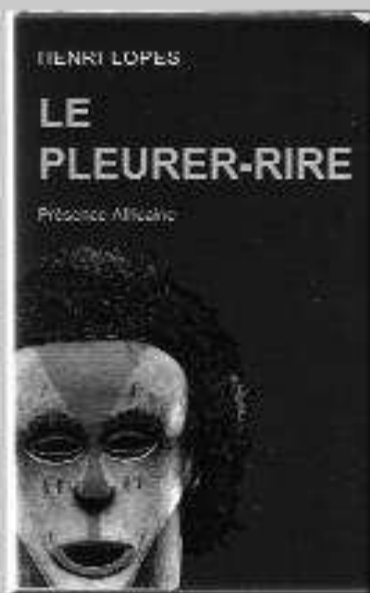
Le pape souhaite « *élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église* », assurant que leur présence dans le secteur du travail et dans les divers lieux où sont prises des décisions importantes doit être garantie, et cela aussi bien dans l'Église que dans les structures sociales. Le pape ne manque pas non plus d'insister sur le rôle des laïcs, face à un cléricisme excessif. Il évoque aussi avec regret les divisions internes et contreproductives au sein de l'Église, et souligne « *la force évangélisatrice de la piété populaire* ».

Au fil du texte, François cite nombre de ses prédécesseurs, à commencer par Benoît XVI, mais plus encore Paul VI et Jean-Paul II. Quelques rares auteurs y sont également cités, parmi lesquels Henri de Lubac, Georges Bernanos, Romano Guardini, John Henry Newman, ou encore Platon. Le pape François y implore les musulmans à l'ouverture tout en condamnant les « *odieuses généralisations* » contre leur religion car le véritable islam s'oppose à toute violence. Cette dernière considération peut sonner comme une « *excommunication* » de son prédécesseur Benoît XVI qui, en 2006, dans la ville allemande de Ratisbonne, avait prononcé un discours qui enflammait le monde musulman, y voyant une assimilation de leur religion à la violence précisément.

Toutefois, le texte du pape argentin se prolonge par des réflexions sur le fonctionnement interne de la hiérarchie de l'église. « *Quelle identité les Conférences épiscopales peuvent-elles développer dans le contexte de la synodalité ?* » Telle est une des questions que pose le pape dans *Evangelii gaudium*, a expliqué Mgr Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, lors de la présentation à la presse de ce document pontifical.

Lucien Mpama

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



2^e
Edition
2013

FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO
FEMCO

ClassExpo

ENTREPRENDRE

Il faut oser le faire...

... parce qu'un projet n'est jamais trop grand

Pour la seconde fois, la FEMCO s'offre à vous comme une plate-forme d'échanges avec des ateliers de formation.

BUSINESS PLAN CREATION D'ENTREPRISE
SIMULATION D'ENTRETIEN REDACTION CURRICULUM VITAE
SAVOIR VIVRE ET SAVOIR ÊTRE ATELIER SNPC

BRAZZAVILLE

les 11, 12 et 13 Decembre 2013

à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien NGOUABI
(Dans l'enceinte du rectorat, à côté de la DEC)



CONCOURS DE LA MICROENTREPRISE PERFORMANTE FEMCO 2013

du 25 Novembre au 06 Décembre



Ce concours a pour but de :

Libérer le potentiel de la micro entreprise;
Améliorer la gouvernance et la productivité;
Susciter une nouvelle race de micro entrepreneurs.

Pourquoi participer :

1. Vous avez envie de confirmer vos ambitions d'entrepreneur / entreprenant.
2. Vous êtes en quête de ressources pour assurer la croissance de votre entreprise.

Qui peut participer :

1. Toute personne de nationalité congolaise entreprenant ou entrepreneur.

Comment participer :

1. Retirer votre bulletin de participation
Tour Nabemba, 17^e étage, porte 17.08/
17.20; au CFE; et à l'ANA.
2. Répondre à toutes les questions qui vous seront posées.
3. Déposez votre bulletin avant le
06 Décembre 2013.

Que peut-on gagner :

- 5 Prix de 1.000.000 CFA chacun
- 3 Prix de 3.000.000 CFA chacun
- 1 Prix de 5.000.000 CFA
- 1 Prix de 10.000.000 CFA

CRISE CENTRAFRICAINE

Michel Djotodia fait le point à Brazzaville

Le Président de la transition centrafricaine, Michel Djotodia, a effectué une visite de travail de 24 heures ce 27 novembre à Brazzaville où il est venu rendre compte de l'état d'avancement de la crise qui secoue son pays au médiateur de cette crise, Denis Sassou N'Guesso.

Michel Djotodia a été accueilli à l'aéroport international Maya Maya par le directeur de cabinet du Président de la République, Firmin Ayessa. Le Président de transition s'est rendu par la suite au palais du peuple où il a eu un tête à tête, avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, également président du comité de suivi des accords de Libreville sur la Centrafrique et médiateur de la crise centrafricaine. L'entretien entre les deux chefs d'Etat a porté sur les questions liées à la normalisation de la situation sécuritaire



Michel Djotodia et Firmin Ayessa

et humanitaire de la Centrafrique qui ne cesse de s'aggraver. Les deux chefs d'Etat ont

également échangé sur la décision des autorités françaises d'envoyer un contingent sup-

plémentaire de 800 hommes en Centrafrique.

« Le Président Denis Sassou N'Guesso est le président du comité de suivi des accords de Libreville sur la Centrafrique. Il est donc tout à fait normal que je vienne lui faire le point de l'état d'avancement de la situation de mon pays », a déclaré Michel Djotodia au terme de leur entretien.

Le Président de la transition centrafricaine a également loué les efforts du Congo qui ne cesse de rechercher des solutions pour que la Centrafrique sorte de la crise. « Pas

plus tard qu'avant-hier le Président Denis Sassou N'Guesso a adressé une lettre au secrétaire général des Nations Unies pour venir en aide à la Centrafrique pour que la paix soit rétabli », a conclu Michel Djotodia avant de regagner son pays dans la soirée.

Rappelons que la République centrafricaine vit les moments les plus sombres de son histoire depuis la chute du Président François Bozizé au mois de mars dernier par les rebelles Séléka. Ces derniers jours, on fait état de conflit ethnique et religieux qui a déjà causé de centaines de morts et des milliers de sans-abris. Selon certains analystes, la situation si l'on y prend garde ne serait pas loin de toucher les autres pays de la sous-région de l'Afrique centrale.

Tiras Andang

PROTECTION DES JOURNALISTES

L'ONU décrète une journée internationale contre l'impunité

Le texte instaurant la « Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes » a été adopté par un comité de l'Assemblée générale de l'ONU chargé des droits de l'homme. La date du 2 novembre coïncide avec celle de l'assassinat au Mali de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon, deux journalistes de Radio France Internationale (RFI).

De nombreuses personnalités et organisations ont salué l'adoption de cette résolution, estimant qu'elle allait changer le sort des journalistes menacés et emprisonnés dans des pays où la liberté de la presse n'est pas assurée.

Dans un communiqué, Reporters sans frontières note qu'en « choisissant cette date, l'ONU envoie un message fort à ceux qui persécutent les journalistes ».

Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Romain Nadal, a commenté cette décision en ces termes : « Cette résolution appelle tous les États à prévenir les crimes contre les journalistes. La liberté d'informer, le libre exercice par les journalistes de leur métier sont des libertés fondamentales qui sont au cœur de la démocratie. La France a fait des droits de l'Homme l'un des axes stratégiques de sa politique étrangère. Nous avons voulu porter aux Nations unies cette cause, celle

de la prévention des crimes contre les journalistes, qui est une cause essentielle. Nous avons constaté, au cours des dernières années, que le nombre des journalistes assassinés ne cesse de s'accroître. Les journalistes sont pris pour cible et sont assassinés. Ils paient un lourd tribut pour leur travail au service de la liberté d'informer. » « La France a demandé et obtenu que cette journée internationale ait lieu chaque année le 2 novembre, le jour de l'assassinat de Ghislaine Dupont et Claude Verlon », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Le texte adopté à l'unanimité, qui doit être soumis en assemblée plénière, appelle les États membres à tout mettre en œuvre pour assurer la protection des journalistes, à mettre fin à l'impunité et à engager des enquêtes pour faire la lumière sur le sort des journalistes tués chaque année à travers le monde. Il « demande instamment aux pays membres de faire le maximum pour prévenir la violence contre les journalistes et le personnel des médias », d'enquêter rapidement sur toutes les accusations de violence et de traduire en justice les responsables.

L'année dernière, 89 journalistes ont été tués en exerçant leur métier. Cette année, plus d'une cinquantaine ont perdu leur vie.

Nestor N'Gampoula

MALI

Le général Amadou Sanogo inculpé et écroué

Après avoir refusé de se présenter devant la justice de son pays, l'auteur du coup d'État du 22 mars dernier, Amadou Sanogo, a finalement été arrêté et emprisonné le 26 novembre, notamment pour « meurtres et assassinats ».

Selon des sources judiciaires, cet officier malien, qui a dirigé une junte durant quelques mois en 2012, est soupçonné d'être impliqué dans des assassinats de militaires. Il a été arrêté après une perquisition commandée au plus haut niveau de l'État et menée à son domicile par plusieurs agents de l'ordre.

« Il a été mis en examen pour enlèvements et séquestrations et placé sous mandat de dépôt », a annoncé le procureur général de la République, Daniel Tossogué.

Les nouvelles autorités maliennes n'ont pas commenté cette décision de justice, mais des observateurs affirment que l'arrestation d'Amadou Sanogo « donnera un peu d'air au pouvoir » en ce sens qu'elle « constitue un premier signe que l'impunité n'existe plus au Mali ».

Fin octobre, Amadou Sanogo, ancien capitaine promu général, avait été convoqué par le juge Karembe, mais ne s'était pas présenté, ce qui avait provoqué l'indignation de la population malienne. Il a pu finalement être entendu par la justice malienne

concernant le contre-coup d'État du 30 avril, perpétré un mois seulement après sa prise de pouvoir par les armes.

Ce jour-là, et jusqu'au 1^{er} mai, des exactions ont été commises contre plusieurs personnes, dont des béréts rouges fidèles à l'ancien chef de l'État, Amadou Toumani Touré. Plusieurs d'entre elles avaient été arrêtées, certaines torturées et d'autres ont disparu.

Malgré son refus de se présenter devant le juge, l'opinion quasi générale était qu'un jour viendrait où il serait entendu par la justice et, si possible, qu'il serait inculpé dans cette affaire compte tenu des assassinats, exécutions sommaires, tortures et autres faits graves dont il est présumé être l'auteur. D'ailleurs, le juge d'instruction de la commune III du district de Bamako, Yaya Karembe, avait prévenu le général Amadou Sanogo qu'il aurait à répondre de ses actes au cas où ceux-ci seraient avérés. « Nul n'est au-dessus de la loi au Mali, on fera tout pour l'entendre », assurait-on dans l'entourage de Yaya Karembe.

À Bamako, certains Maliens évoquent la découverte de charniers après le coup de force perpétré par les militaires proches du président Amadou Toumani Touré contre le régime d'Amadou Sanogo.

N.N'G.

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

PROFITEZ DE LA FOIRE AUX PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Nos destinations :

DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE

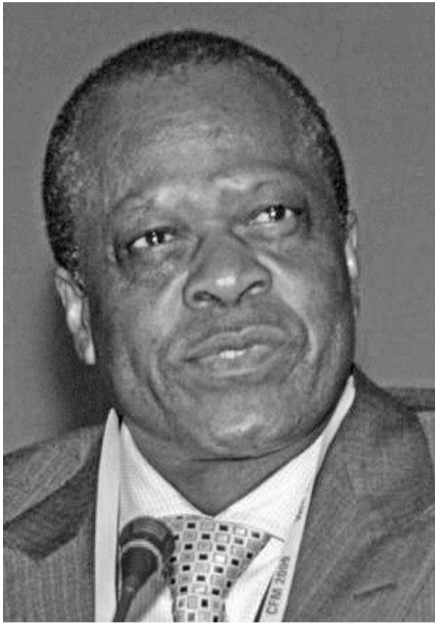
Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

THÉÂTRE

Le Grand Prix francophone rend hommage à Henri Djombo

Après le Gabon et le Tchad, Brazzaville accueille, du 22 au 29 novembre, la 6^e édition du Grand Prix du théâtre francophone qui, cette année, rend hommage à l'écrivain dramaturge Henri Djombo.

Initié par Euloge Beo Aguiar, ce festival s'est ouvert mercredi à Brazzaville en présence des délégations venues de l'étranger. En 2008, le Grand Prix Afrique du théâtre francophone se déroulait à Cotonou où siège la CBEAO, un observatoire culturel béninois spécialisé entre autre dans le théâtre rituel. Or depuis trois ans, le festival est devenu itinérant. Ce Grand Prix du théâtre francophone s'est donné pour objectif majeur, celui de susciter des productions théâtrales de grande qualité dans l'espace francophone africain où l'on assiste sinon à une production au rabais. Il s'agit donc de récompenser et encourager les meil-



Henri Djombo

leurs talents du théâtre de l'espace francophone en Afrique ; de pallier le manque de structure et de cadre de promotion de la qualité et de l'excellence dans le domaine du théâtre en Afrique francophone. « C'est en toute responsabilité que nous

réaffirmons six ans après, notre volonté et notre détermination de faire du Grand Prix Afrique du théâtre francophone un cadre de distinction, de récompense et d'encouragement des talents qui s'échinent tant bien que mal à faire du théâtre francophone d'Afrique à travers le monde » a déclaré Euloge Beo Aguiar.

La consécration d'Henri Djombo vise essentiellement à lui reconnaître un mérite personnel mais surtout à faire de lui un exemple auprès des responsables politiques africains afin d'arriver à faire de la culture et des arts, le socle de tout développement.

Cette année, les 38 nominés viennent du Congo, du Bénin, du Burkina, de la République démocratique du Congo, du Tchad, des Comores, du Rwanda, du Niger et du Cameroun.

C'est ce vendredi que les rideaux tombent sur ce festival.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE

Le groupe les Cracks de Just Info en concert

Invité par l'émission Variétés samedi soir (VSS) de la Radio télévision nationale congolaise, le groupe a également donné pour la première fois un concert populaire dans la commune de Yolo à Kinshasa.

Ce concert s'inscrit dans le cadre de la promotion des deux opus de cet album : Tout est accompli et Mobembo ya Itatolo produit en l'espace de neuf mois par les éditions Le Prisque. Le groupe qui ne compte plus produire d'autre album pour le moment a décidé d'affronter le public, afin de se faire connaître.

Le groupe dirigé par Asie Dominique de Marseille s'est fixé un délai de deux ans pour sa promotion. Celle-ci a commencé par Kinshasa, capitale de la République démocratique

du Congo : une ville réputée musicale.

Avec ses deux opus de rythmes variés, les crackeurs et les crackeuses de Just Info peuvent affronter tous les publics. Car, même avec une cravate, on peut danser en rythme. C'est ainsi qu'après un spectacle au studio Maman Angebi de la RNTC, organisé par l'émission VSS présenté par Dieudonné Yanguma, le groupe dirigé par Asie Dominique de Marseille a offert dans la commune de Yolo un concert populaire. Il a été très applaudi par le public venu nombreux.

Notons qu'avant de traverser la rive, le groupe Les Cracks de Just Info a présenté à la presse le DVD de son maxi single Mobembo ya Itatolo. On y retrouve l'intégralité des clips

du groupe : Mobembo ya Itatolo, Mwana ékongo, Amour British et Mwana étiké.

Pour le moins que l'on puisse dire, la musique du groupe Les Cracks de Just Info est une musique saine. L'habillement des artistes est normal, c'est-à-dire qu'aucune partie corporelle n'est exposée afin de respecter la pudeur africaine. Il y a également une grande variation des rythmes musicaux et notons un autre aspect important, tout le public participe et chante.

À propos du groupe, son manager a déclaré qu'ils allaient exceller dans la vertu et non dans la bêtise pour se faire écouter. « Nous sommes dans la capitale de la musique africaine et devons diffuser une musique qui ne déshonore pas l'Afrique. Le côté éducatif doit primer. Nous recevons beaucoup d'étrangers qui viennent dans le cadre du Fespam, nous devons leur présenter de la bonne musique pour qu'ils achètent des disques de qualité. Si nous faisons le contraire, un jour, l'Union africaine pourrait nous retirer ce festival parce qu'on aurait dépravé les mœurs. »

L'album Mobembo ya Itatolo, a ajouté le manager du groupe se vend très bien au Gabon. Il a donc invité la presse à faire également la promotion de cet orchestre. Car aucun groupe musical ne peut prendre de l'envol s'il ne bénéficie pas de promotion.

Bruno Okokana



MUSÉE DAPPER DE PARIS

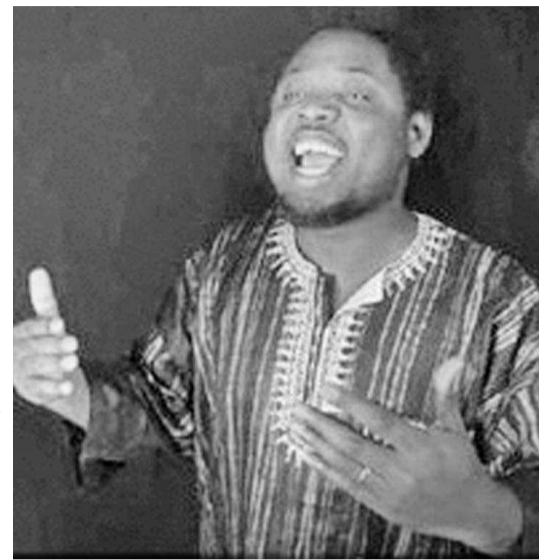
Jorus Mabilia fait découvrir ses contes

Avec des mots soigneusement choisis, le conteur Jorus Mabilia traite de la jeunesse et de ses difficultés. Le musée Dapper l'accueille à Paris tous les dimanches, du 1er au 15 décembre.

Amusants et instructifs, les contes Mousi mousi, qui signifie « serpent des forêts du Congo, qui mesure plusieurs kilomètres mais qui ne peut être vu que par les initiés », racontent, entre autres, l'histoire du petit Mbougou, obligé, après chacune de ses bêtises, de planter un clou dans une planche, ou encore celle du fils du roi qui voulut créer son propre royaume sans écouter la parole des anciens. Le conteur emporte le spectateur dans un monde où l'enfance côtoie la sagesse. « Mon éducation s'est faite au rythme des histoires de mon père qui, pour chaque chose, a une histoire à conter », explique-t-il.

Il partage ses histoires avec les enfants et les grands, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses. « Le conte, avec les enfants ou les adolescents, n'est ni du spectacle, ni de l'animation, mais plutôt une causerie : chaque discussion donne naissance à un conte », souligne-t-il.

Né au Congo-Brazzaville, Jorus Mabilia est danseur et comédien.



Jorus Mabilia

Après sa formation au sein du ballet Monana de Brazzaville, il crée avec ses deux frères la compagnie Africa Graffiti.

En 1998, ayant fui la guerre, il se retrouve à Pointe-Noire où il se consacre au conte. Jorus s'installe en France et sillonne le monde avec ses contes, parmi lesquels : Guinarou, Mousi mousi, Retour au Mbongui, Frères de sang. Il participe, dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, en Algérie et en France, à de nombreux festivals de contes et se produit dans des lieux spécialisés dans les arts du conte tels que La baleine qui dit vague à Marseille.

Mousi mousi, contes de Jorus Mabilia : dimanches 1er, 8 et 15 décembre à 15 h Musée Dapper 35 bis, rue Paul-Valéry - 75116 Paris - Réservation souhaitée au 01 45 00 91 75

Rosalie Bindika

ARTISANAT

Le Congo sera représenté à Reims

À l'occasion de Noël, Reims, la capitale champenoise, dressera deux chalets supplémentaires pour accueillir l'artisanat du Congo. L'artiste-peintre Vanessa Agnagna et le luthier Bernabé Matsiona en seront les représentants.

Du 29 novembre au 8 décembre, Vanessa Agnagna et Bernabé Matsiona exposeront à Reims, première ville française à avoir signé un jumelage avec une ville congolaise.

« C'est un défi à relever. J'ai hâte de partager ces moments festifs », avoue Vanessa Agnagna, à la fois émue et fière de faire connaître les techniques de l'École de Peinture de Poto-Poto. Pour Bernabé Matsiona, qui fabriquera sur place des instruments de musique traditionnelle, « c'est une grande joie de montrer les savoir-faire ancestraux des instruments de la vie quotidienne du bassin du Congo. »

Chaque année, Reims lance une invitation à venir vivre la magie de

Noël, à 45 minutes des portes de Paris. Ce rendez-vous, qui célèbre Noël « loin du mercantilisme », mais « dans la solidarité et la générosité », sera inauguré par Adeline Hazan, maire de Reims.

Les festivités animent chaque quartier de la ville et le centre historique accueille, place de l'Hôtel de Ville, le



Village d'artisanat international, où les visiteurs pourront choisir leurs cadeaux venus des onze villes représentées, que ce soit d'Angleterre, d'Italie et même du Congo ! Le Congo sera à nouveau à l'honneur dans le cadre du jumelage Brazzaville-Reims présidé par Julienne Mackonguy.

Marie Alfred Ngoma

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
 Assistance en gestion
 BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
 RCCM N° CGP NR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ : Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION : Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

MOTS FLÉCHÉS N°002

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°002

COUVRE-CHÈFS	ÉCLATS DE VOIX	PAS INTERNE	LIEU DE PÈLERINAGE (LA)	LEURS PATTES SONT VELUES PAS CUIT	OUBLIE	DÉSINFECTE
PARTIE DE CORPS	FILINS DE MARINE	AGRESSE	ALLÉGEA		CRACHEUR SICILIEN	
NOBLES						
ATTACHE DES FILS			ACCÈS DE TOUX			
AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE CUVETTE		SON DE NOURRISSON RIVIÈRE ALLEMANDE		GALLIUM AU LABO MOMENT DE DÉBAÛCHE		NIVELÉ
			ESPION DE LOUIS XV FLEUVE DE FLORENCE		CONJONCTION	
				PAS RESTÉ INSENSIBLE (A)	PAR-FUMÉS	
VECTORISÉ	C'EST UN RISQUE PAR LE FAIT MÊME		PESTERAS ON Y TRAVAILLE À LA CARTE			
ANNEAU DE CORDAGE	BONDÉ DU SECOURS			ABRITÉ DU FROID LETTRE GRECQUE		
		UN STYLE PLUTÔT SANGLANANT BÊCHEUR			À CÔTÉ DE RÉ ATTRIBUT DE PAON	FERVEUR
EST-OUEST		POINTS OPPOSÉS QUATRE POUR UN ROMAIN	EN CE LIEU	ENQUÎNA		
CE N'EST PAS TROP TÔT !				COMME LE DIABLE		
			SENTIR FORT ÉCLATE DE JOIE			
MIGNON D'HENRI III				C'EST D'ACCORD PUBLICATION ASSISTÉE		SINGE CAPUCIN
LAME AGRICOLE		VEUT DIRE DEUX FOIS MESURE D'ANGLE	INDUSTRIE À GROS TIRAGE SYMBOLE D'IRIDIUM			
JOUR DE REPOS IL FAIT RIDEAU			GRAND PLAT PROVENÇAL		LIQUIDE INCOLORE	
			BRÛLER LÉGÈREMENT			

>FACILE

2		8				9	5	
	1		6	5	9			3
			8	4		6		1
8	4				3			
7	2						4	9
			4				1	8
6		2		1	5			
9			2	8	6		3	
	3	5				2		6

>MOYEN

6			9		3		4	
8		4				9	7	1
	9	2	8					3
					6		1	4
		7				6		
5	2		7					
	6				9	4	5	
7	4	9				2		8
	5		4		7			3

>DIFFICILE

	5			7					1
	6		3					7	5
9				8	5			6	
6	2							8	
			1		9				
	3							1	7
	8		5	2					4
2	9				8			5	
1				3				2	

MOTS CROISÉS N°002

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il oblige à mettre la main à la pâte. - 2. Il n'a rien de Spartiate... - 3. Sortir des lames. - 4. Il faut qu'elles poucent pour aller plus loin. - 5. Bruit incongru. Pronom réfléchi. - 6. Conséquences. Réunion dansante. - 7. Fait une œuvre inédite. Chaland à fond plat. - 8. Redevient neuf quand on est arrivé au bout. Qui n'a pas sa voix normale. - 9. Infliger une raclée. Briseur de roc. - 10. Côté du levant. Ancienne monnaie d'Espagne.

>VERTICALEMENT A. Moments pendant lesquels le jus doit passer. - B. Toujours là quand il faut lier. Réceptacles. - C. Elle n'est pas pratique... Le patron. - D. Comme des plantes qui ont été changées de récipients. - E. Qui manque de bon sens. Politique qui fut étrangère. - F. Dans une royale adresse. Région allemande. - G. Comtesse qui conta pas mal. Cobalt. - H. Baudets. Expulsé. - I. Qui subsiste après la disparition de la cause. - J. Ancien petit ami. Un bon marin. Lettre grecque.

MOTS À MOTS N°002

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① A I L E + B L E = A _ _ _ _ _
- ② I D E E + D R U = _ _ _ U _ _ _
- ③ H A U T + S O I = _ _ _ _ _ S

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°001

S	C	F	T	M	F							
C	A	R	R	E	L	E	R	E	P	I	A	
C	H	A	P	E	R	O	N	N	A	N	T	
B	R	U	N	A	T	R	E	T	R	I	O	
I	M	T	R	A	N	C	H	E	U			
S	P	R	E	I	N	E		E	M	E	T	
A	B	E	R		C	S	A		E	L		
M	N		F	A	C	E		N	A	N	A	R
T	A	R		O	S	E	E		T	N	T	
E	S	C	A	L	E		P	H	S		B	
H	I		U	S	I	T	E		C	F		
E	V	E	N	T	R	E	E		S	P	A	
I	V		R		L	U	C	I	O	L	E	
T	R	E	P	I	D	E		O	T	E	T	
A		A	M	I	N	C	I	E		D	E	
P	L	A	N	E	T	E		T	R	O	U	S

MOTS CROISÉS N°001

R	E	P	R	E	S	S	I	V	E	
A	M	I	E	N	O	I	S	E		
P	U	L		C	L	E	R	C		
P	E	R	I	L	L	E	U	S	E	
O	R	I	E	N	T	E	R			
R	A	M	E	E		E	M	U		
T	N	P		U	T		D	E	S	
E		U	N		A	T	O	N	E	
U	N		S		S		A	N	T	E
R	A		F	A	D	O	S		S	

MOTS MÉLANGÉS N°001

Le mot à trouver est : SAPIN.

MOTS À MOTS N°001

1/ ENCOMBRER - 2/ LÉTHARGIE - 3/ ENTREMETS.

SUDOKU N°001

8	4	2	9	5	1	7	6	3
6	5	9	8	7	3	4	1	2
7	1	3	2	4	6	5	8	9
1	7	8	5	9	4	2	3	6
9	6	5	1	3	2	8	4	7
3	2	4	6	8	7	9	5	1
5	3	6	7	2	8	1	9	4
4	9	7	3	1	5	6	2	8
2	8	1	4	6	9	3	7	5

5	1	3	6	7	8	4	2	9
4	2	7	5	9	1	6	3	8
6	8	9	3	2	4	5	7	1
7	3	5	9	4	2	8	1	6
8	6	1	7	3	5	2	9	4
9	4	2	1	8	6	7	5	3
2	5	6	8	1	3	9	4	7
3	7	8	4	5	9	1	6	2
1	9	4	2	6	7	3	8	5

5	1	3	9	7	2	4	6	8
6	7	4	8	1	3	5	9	2
8	2	9	5	6	4	7	1	3
3	4	6	2	5	1	8	7	9
7	8	5	3	9	6	2	4	1
2	9	1	4	8	7	6	3	5
9	3	2	7	4	5	1	8	6
4	6	8	1	2	9	3	5	7
1	5	7	6	3	8	9	2	4

FOOTBALL

Une image moderne s'impose pour booster la discipline

Selon les études menées par Olivier Denis Massé, le Congo est l'un des rares pays en Afrique à ne pas avoir de partenaires dans le domaine du football alors que la plupart des sélections en compte plus de quatre en moyenne.

Les résultats de cette enquête ont été présentés le 26 novembre au Centre national de formation de football à Brazzaville, devant le ministre des Sports et de l'Éducation physique et le président de la Fédération congolaise de football.

Le football congolais est à reconstruire. Cette politique exige qu'il se dote d'une image moderne pour accompagner les efforts de l'État qui, à l'heure actuelle, n'est plus en mesure de tout supporter. « Aujourd'hui, le football congolais n'a aucun partenaire. C'est l'un des rares cas dans le football africain. C'est vraiment dommage. Cette nouvelle image va permettre d'aller chercher les

partenaires qui vont aider à financer le football congolais. Ils sont avides de ce type de contrat », a commenté le directeur général adjoint de Havas Media.

Il a reconnu que le football congolais possédait tous les atouts pour réussir le pari de sa reconstruction : un passé, des clubs comme l'AC Léopards de Dolisie qui monte en puissance et enregistre de bons résultats lors des compétitions de jeunes. Le seul handicap, a-t-il regretté, est son image qui n'est pas forcément très moderne. Selon lui, le football congolais manque d'outils de communication, comme son propre site internet, pour assurer sa visibilité et attirer en même temps des investisseurs. « Le football est le domaine qui attire le plus de fans. Au-



Olivier Denis Massé faisant le diagnostic du football congolais (© DR)

jourd'hui, le ciblage marketing d'une marque, quelle qu'elle soit, va se concentrer sur les communautés que sont les fans. Elles sont importantes pour les marques et très faciles à cibler [...]. Il n'y a pas de raisons que le

football, togolais, béninois, gabonais attire plus de marques que le football congolais. Il faut changer cette image. En la changeant, le reste suivra », estime Olivier Denis Massé.

Pour lui, une politique de professionnelle du football requiert la mise en place de structures et de méthodes du même niveau. Au cours de son exposé, il a demandé à la Fécofoot de professionnaliser son championnat national et de revaloriser la

Coupe du Congo. Elle doit ensuite mettre en place une gouvernance répondant aux exigences du football moderne : conseil d'administration, commissions, informatisation, transparence et suivi. Elle doit

développer les règlements et outils permettant l'évolution du football congolais (statuts des footballeurs et des entraîneurs, application des normes FIFA). La Fécofoot doit également moderniser le logo de l'équipe nationale, trouver un partenariat avec un équipementier et se doter d'un siège à la dimension d'une fédération. « Il y a tout ce qu'il faut pour faire évoluer les choses de façon très positive. Il faut se donner six mois à un an pour tout construire ; des choses sont déjà en place. Dans un délai de deux mois, on peut mettre en place les outils informatiques. La construction d'un plan marketing peut aussi prendre deux à trois mois, et trouver les partenaires potentiels, six mois. Cela donnera une image un peu plus moderne, un peu plus dynamique, un peu plus tournée vers le business », a-t-il commenté.

James Golden Eloué

Milan de Kombo remporte le festival Hugo Chavez Frias

L'équipe a battu son rival Barça du même quartier, 4-3 aux tirs au but après un match nul de zéro but partout.

Plusieurs rencontres sportives d'exhibition ont ponctué le premier festival sportif, récréatif et culturel, dénommé Hugo Chavez Frias. L'activité était organisée par l'ambassade de la République bolivarienne



Le capitaine de Milan de Kombo recevant le trophée. crédit photo Adacis

du Venezuela au Congo sur le thème : « Fortifions la santé mentale, corporelle et spirituelle des nations à travers le sport ». Ainsi, la première rencontre a opposé Milan de Kombo face à

Barça, chez les minimes. La première équipe l'a emporté sur la seconde 3-0. L'autre match mettait aux prises Esprit du nord de Massengo et Milan de Kombo dans la catégorie cadette. Milan a pris le dessus sur son adversaire 1-0. Le tour était venu à Arc-en-ciel de se mesurer à Barça. Cette dernière équipe l'a emporté 4-2 aux tirs au but après un match nul de zéro but partout.

Les rencontres pour chaque équipe faisaient office de demi-finale. Milan de Kombo et Barça ayant remporté tous leurs matchs s'étaient qualifiées pour la finale. Les deux équipes se sont séparées dos à dos sur un score nul 0-0 à l'issue du temps réglementaire. Aux tirs au but, c'est Milan

qui l'a emporté 4-3. Ces matchs de football étaient précédés d'un spectacle de gymnastique artistique. En dehors du jeu traditionnel du Venezuela appelé carrière de sac, les concurrents ont fait la course avec les pieds joints dans un sac.

Les matchs de nzango ont par ailleurs opposé les élèves venus de

plusieurs établissements scolaires, publics et privés, de Brazzaville. Tous ces activités ont eu lieu en présence notamment du directeur départemental des Sports, Abraham Angossina. Le deuxième secrétaire, chargé du sport et de la culture à l'ambassade du Venezuela, José Frasca, a remercié les autorités sportives nationales pour leur soutien quant à la réalisation de cette célébration en mémoire de l'ancien président vénézuélien, Hugo Chavez. L'ancien chef d'État a rendu l'âme le 5 mars 2013 à Caracas à l'âge de 58 ans, après avoir passé 14 ans à la tête du Venezuela. Ce festival qui porte son nom était en effet organisé en sa mémoire.

Rominique Nerplat Makaya

HANDBALL

La saison sportive 2014 débute le 1^{er} décembre

Le coup d'envoi des compétitions précédera la tenue du conseil fédéral devant valider le chronogramme qui fixe le renouvellement des ligues départementales.

Sur toute l'étendue du territoire national, la saison sportive 2014, de handball, sera lancée le 1er décembre 2013. Les clubs doivent donc affûter leurs armes pour se mesurer dans leurs championnats départementaux respectifs. Car, les résultats ici permettront à ces équipes de valider leurs tickets pour le championnat national de ladite saison. Les meilleurs de la compétition nationale représenteront le Congo aux échéances continentales de la discipline.

Lors de la saison sportive 2013, Inter club a remporté le sacre national en version dames en battant Asel en finale 33 à 31. Une consécration qui lui a valu la participation aux championnats d'Afrique des clubs champions au Maroc la même année. À cette compétition, Inter club a occupé la 4^e place. L'équipe n'avait jamais atteint un niveau aussi bas depuis plusieurs années.

Par ailleurs, Étoile du Congo en version masculine était sacrée championne. Les stelliens ont battu Patronage de Pointe-Noire en finale 35 à 28. Ce sacre était synonyme de qualification aux championnats d'Afrique des clubs champions. Malheureusement, faute de moyens, Étoile du Congo n'avait pas pu effectuer la dépla-

cement du Maroc. Pour la saison qui pointe à l'horizon, les mesures seront, sans nul doute, prises pour ne plus retomber dans ce genre de situations. Les clubs les plus en vue du pays tenteront de prouver leur suprématie tandis que d'autres équipes voudraient se révéler en déjouant les pronostics pour inscrire certains titres dans leur palmarès. La fin des fins des compétitions nous en dira plus long.

Nomination des entraîneurs

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a procédé à la mise en place des staffs techniques devant diriger l'équipe na-



Une rencontre de la saison écoulée

tionale dans les versions masculine et féminine.

La tenue du conseil fédéral qui doit valider la structure technique nationale s'en suivra. C'est en effet l'imminence des championnats d'Afrique des nations seniors qui a obligé la Fécohand de mettre la charrue avant les bœufs. D'autant

assurera la supervision technique. Patrice Pahapa et Antoine Claise Nkombo sont nommés entraîneurs. Camille Mampouya se chargera, quant à lui, des gardiennes. Pour la préparation physique des dames, c'est Nazaire Ngoulou qui a été responsabilisé.

R.N.M.

SONDAGE

L'opération « Coup de poing » propulse Richard Muyej

Le gouvernement gagne en confiance à la suite des différentes actions initiées notamment sur le front sécuritaire.

Le mois de novembre 2013 aura été celui de renversement de situation tant au niveau des événements ayant marqué la RDC que l'ordre d'arrivée des ministres au baromètre Les Points. La victoire des Forces armées de la RDC sur la rébellion du M23 au Nord Kivu au début du mois et le refus du gouvernement de signer un accord avec le mouvement rebelle à Kampala, la traque des jeunes délinquants communément appelés Kuluna lancée à la mi-novembre sous le nom « opération coup de poing » ainsi que l'acquisition des bus en faveur des opérateurs privés du secteur des Transports ont eu leurs effets sur la courbe du sondage. Un autre événement sans conséquence réelle est la révocation du patron de l'Enseignement supérieur qui, du reste, faisait partie des ministres mal cotés au baromètre Les Points-Gouvernement. En octobre, il a réalisé la médiocre cote de 14%.

Globalement le gouvernement sort gagnant des différentes actions initiées sur les fronts sécuritaire, diplomatique et dans une certaine mesure, social. Paradoxe, la victoire de l'armée congolaise ne profite pas au ministre de la Défense qui demeure invisible au baromètre. En outre, des gros efforts sont toujours attendus dans l'amélioration du panier de la ménagère à travers la baisse des prix des produits de

première nécessité à la veille des fêtes de fin d'année.

La mesure des actions de Matata Ponyo du mois de novembre indique une légère chute de 3% du Premier Ministre malgré les nombreuses cérémonies d'inauguration des écoles réhabilitées et construites sur fonds propres du gouvernement à travers la capitale. Le maintien des prix des biens de première nécessité sur le marché contrairement à la promesse du gouvernement en est la cause principale. Matata Ponyo passe de 68% à 65%. Cependant, son action est toujours jugée positive.

Au baromètre du gouvernement du mois de novembre 2013, le sondeur note que plusieurs changements ont été enregistrés tant au niveau des pourcentages que dans l'ordre d'arrivée des ministres. Le ministre de l'Intérieur vole la vedette à tous les membres de l'exécutif national. Grâce à l'effet positif de l'opération « Coup de poing » très bien accueillie par la population, Richard Muyej s'accapare désormais de la première place du baromètre Les Points-Gouvernement. La sécurité qui règne désormais dans les rues de la capitale suite à l'arrestation des Kuluna est le principal sujet des échanges dans toutes les familles. L'opération a le mérite de créer un climat de confiance totale entre la police et la population confiance longtemps perdue. L'entrée du ministre Muyej remonte à septembre 2012 lors du feuilleton Roger Lumbala. Il améliore da-

vantage sa cote, en octobre 2012, à la suite des mesures sécuritaires prises autour du sommet de la Francophonie. Cependant sa dernière remontée commence en octobre 2013 avec une deuxième place au baromètre Les Points. Un mois plus tard, il est au sommet du pyramide suite à une hausse de 10% et passe de 65% à 75% d'opinions favorables.

À la deuxième marche du top 10 se trouve le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. Il améliore sa cote d'un pourcent en bénéficiant de la victoire des Fardc sur le M23. Les enquêtés estiment que le renversement de la situation sur le champ de bataille est forcément consécutive à une bonne diplomatie menée tant vis-à-vis des partenaires internationaux que sur la table des pourparlers à Kampala. Le refus de la signature d'un accord avec le mouvement rebelle bénéficie également d'une adhésion massive de la population qui estime que cela démontre à suffisance l'indépendance de la diplomatie congolaise. Il consolide sa cote et passe de 72% à 73%.

Très actifs sur le terrain, le ministre de la Santé Publique, Félix Kabange Numbi est apprécié pour sa présence très remarquée auprès des déplacés de guerre. Le contrôle permanent de la conformité des dépôts pharmaceutiques à travers la ville de Kinshasa continue à marquer les esprits des Kinnois. Sa cote s'accroît de 6%, passant ainsi de 62% à 68%. À quelques pour-

centages de lui, se pointe son collègue des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba Mwana Ngongo l'acquisition des 250 mini-bus en faveur des opérateurs privés du secteur des Transports réunis au sein de l'Association des propriétaires des véhicules de transport en Commun a été positivement accueillie. La concrétisation de cette promesse est considérée comme une des grandes actions sociales réalisées depuis l'entrée en fonction du gouvernement Matata. La réhabilitation des bateaux MS Gungu et ITB Kokolo ainsi que neuf barges pour le transport sécurisé des personnes et des biens sur le fleuve Congo, l'acquisition de six locomotives supplémentaires pour la SNCC et la pose des abris-bus sur les arrêts de bus sur l'ensemble de la capitale sont également appréciées par la population. Le ministre passe de cinquième à la quatrième place et connaît un accroissement de cote de 5% et passe de 62% à 67% d'opinions favorables.

La cinquième place est désormais occupée par l'ancien ingénieur formé par Gilbert Tshiongo à l'époque Président délégué général de la REGIDESO. Le ministre de l'Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, Fridolin Kasweshi qui a gardé ses habitudes de travailler jour et nuit bénéficie d'une cote favorable en raison de la rapidité et du sérieux qui caractérisent l'exécution des travaux dans les chantiers. Le ministre jouit également

d'une forte approbation des habitants des communes périphériques. Il passe de 57% à 62% soit un accroissement de 5%. Par ailleurs, la sixième place est occupée par le ministre du Budget, Mukoko Samba qui chute de 6% à la suite d'une salle affaire au secrétariat général des Affaires étrangères dans laquelle il serait impliqué. En attendant le débat sur le Budget 2014, déjà apprécié par une franche de la population, il réalise 58% d'opinions favorables.

Septième au baromètre, le patron de la Communication, Lambert Mende, passe pour un prophète après avoir annoncé plusieurs mois le démantèlement du M23. Il y a cru jusqu'au bout et n'a cessé de le répéter à travers les médias nationaux et internationaux. Aussi, certains enquêtés estiment que la communication de RFI vis-à-vis du pouvoir en place s'est améliorée grâce à l'action du ministre Mende. Il passe de 53% à 56% soit un accroissement de 3%. La liste continue avec Maker Mwangu de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel qui accroît sa cote 6%, passant de 50% à 56%; Kitebi des Finances dont la cote passe de 52% à 55%; Kin Kiey Mulumba des Postes (54%) et Gèneviève Inagosi du Genre qui est la première femme à franchir la barre de 50% au baromètre Les Points Gouvernement. Elle passe de 47% à 51%. Le reste des ministres son en deçà de 50% d'opinions favorables.

Jeannot Kayuba

POURPALERS DE KAMPALA

L'Onu milite pour un atterrissage en douceur

L'envoyée spéciale de l'Onu pour la région des Grands Lacs vient d'entamer une mission régionale d'une semaine en vue de trouver une issue au dialogue de Kampala.

Mary Robinson est de nouveau en tournée dans les Grands lacs africains. La Tanzanie, le Rwanda, le Congo-Brazzaville, l'Ouganda et la République démocratique du Congo comptent parmi les pays que va visiter l'envoyée spéciale de l'Onu pour la région des Grands Lacs. Une tournée qui a comme sous-basement, l'accompagnement aux efforts de paix entrepris dans la région avec un enjeu majeur, la fin heureuse des discussions entamées à Kampala entre le gouvernement de la RDC et la rébellion du M23.

« Mary Robinson mettra l'accent à la fois sur la priorité immédiate de parvenir à un résultat convenu au dialogue de Kampala, et à encourager les progrès dans la mise en œuvre des engagements plus larges de la paix de 11 pays, de l'accord-cadre sur la sécurité et la coopération pour la République



Mary Robinson

démocratique du Congo et dans la région », indique le communiqué des Nations unies informant sur la portée de cette itinérance. Mary Robinson a, de nouveau, foulé le sol congolais par Kinshasa ce mercredi 27 novembre avant de se rendre à Goma.

Outre les pourparlers de Kampala, les progrès dans la mise en œuvre des recommandations issues des concertations nationales, et de l'appui au Mécanisme national de surveillance mis en place dans le cadre de

l'accord-cadre d'Addis-Abeba ont été au centre des entretiens qu'elle a eu avec les autorités congolaises, apprend-on. Des sujets qu'elle a eus à aborder auparavant au Rwanda avec les autorités rwandaises dans le seul souci de renforcer la coopération et le dialogue politique entre les signataires de l'accord-cadre d'Addis-Abeba.

En fait pour l'Onu, il est plus que jamais nécessaire de capitaliser les dividendes déjà engrangés en termes de pacification de l'Est du pays après la défaite du M23. L'envoyée spéciale de Ban-Ki Moon pour la région des Grands lacs tient donc à se rassurer que l'Est de la RDC est débarrassé de toutes les forces négatives et que la sécurité est rétablie de façon durable. « Nous devons travailler pour rétablir la confiance et prendre les mesures qui sont nécessaires pour résoudre les causes profondes des conflits et de l'instabilité dans la région », avait-elle déclaré en Tanzanie

(un des pays signataires de l'accord-cadre), première étape d'une tournée entamée depuis le lundi 25 novembre. Le samedi 30 novembre, Mary Robinson se rendra à Kampala où elle participera au sommet de la Communauté est-africaine (EAC) des chefs d'État.

Mary Robinson, l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs, est arrivée le mercredi 27 novembre en RDC où elle a effectué notamment une visite de deux jours à Goma dans l'Est du pays. Elle a eu des entretiens avec les autorités congolaises sur la situation de la paix en RDC. Le séjour de la diplomate américaine en territoire congolais entre dans la droite ligne de la visite entamée le lundi 25 novembre dans les pays de la région des grands lacs pour tenter d'appuyer les efforts de paix au Congo-Kinshasa.

Mary Robinson a rencontré mercredi et jeudi les autorités congolaises dont le président de la République, les présidents de deux chambres du Parlement et le Premier ministre ainsi qu'un certain nombre d'ambassadeurs accrédités en RDC. Au terme de la rencontre avec le ministre

congolais des Affaires Étrangères, Raymond Tshibanda N'tungamulongo, le jeudi 28 novembre, Mary Robinson a relevé devant la presse le caractère régional de sa visite et a reconnu la nécessité de conclure le processus de Kampala.

L'étape de Kinshasa revêt une importance capitale pour une solution négociée des pourparlers de Kampala. Car depuis la victoire des forces armées de la RDC (Fardc) sur les rebelles du M23, le gouvernement entend signer uniquement un document dans lequel la rébellion reconnaît sa défaite alors que cette dernière exige la signature d'un accord. Kinshasa ne veut pas se faire voler sa victoire acquise sur le champ de bataille.

Notons qu'au cours d'une conférence de presse à Bunia (Est de la RDC), le Chef de l'État Joseph Kabila se dit confiant quant à l'aboutissement des pourparlers de Kampala entre le gouvernement congolais et la rébellion du M23. Il a estimé que la signature d'une déclaration sanctionnant les pourparlers est encore possible d'ici au 15 décembre.

Alain Diasso et J.K.

ACTIONS SOCIALES

Mwimba Makiese Texas apporte son expertise au Burundi

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT) est l'invité de l'Association des femmes albinos de ce pays frère de la RDC.

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, séjourne depuis la semaine dernière à Bujumbura, capitale de la République burundaise. Il a été invité par l'association des femmes albinos de Burundi en vue de partager avec ses membres, son expérience de quinze ans dans l'encadrement des albinos. Cet appel de l'association burundaise a été motivé par le travail abattu par Mwimba Texas et son ONG dans l'encadrement et l'intégration des albinos dans la société congolaise ainsi que dans la lutte contre la discrimination et la stigmatisation à l'égard des albinos et des personnes vulnérables. Ce séjour du président de la FMT sur la terre burundaise est prévu pour près d'une semaine.



Le président de la FMT, Alphonse Mwimba Makiese Texas

Honneur à la RDC

Pour le catcheur albinos Mwimba Texas, cette invitation lui permet d'apporter son expertise dans le cadre de

la mission que s'est confiée son ONG. Mais, au-delà, cette reconnaissance fait honneur au pays. De l'avis du président de la FMT, l'acte posé par l'association de Burundi constitue une émulation dans l'apostolat qu'il mène depuis quinze ans. « Cette reconnaissance de l'association sœur de Burundi me réconforte dans ce que je fais. Cela signifie que, quelque part, les gens suivent nos actions et reconnaissent la valeur de nos œuvres », a-t-il noté.

Une expérience qui porte des fruits

Le président de la FMT s'est en-

core réjoui de cette énième invitation qui s'ajoute dans l'histoire de cette association. Il y a peu, note-t-on, Mwimba Texas a été invité en Europe où il était parmi les deux parrains d'un événement international dans le cadre de la protection et l'encadrement des albinos.

Aussi, la FMT a-t-elle déjà organisé, à Kinshasa, deux éditions de la Rencontre internationale des albinos. Ces rendez-vous ont permis aux associations des albinos venues de plusieurs pays de la planète, de partager leurs expériences dans le cadre de ces valeurs qu'ils ont en partage et liées à leur mission commune.

Dans ses actions, la FMT organise périodiquement des rencontres des albinos de Kinshasa pendant lesquelles ils parlent de leurs conditions et se donnent des conseils en vue de leur intégration dans la société et d'éviter la stigmatisation dont ils peuvent

être victimes. Cette fondation profite également de ces rencontres pour distribuer des produits pharmaceutiques et de première nécessité à ses membres et autres personnes présentes à ces réunions. Mais, la FMT a toujours été butée à un problème des moyens parce que ses fonds ne proviennent essentiellement que des revenus des combats de catch auxquels participe son président, Mwimba Texas.

Pour mener à bien cette mission, cette association a toujours lancé des appels la solidarité nationale et aux personnes de bonne volonté. Les membres de la FMT ont salué les différentes reconnaissances extérieures. Ils pensent que cela constituerait un motif de fierté pour le pays et les Congolais afin de porter leur apport à cette association en vue de mener à bien la mission qu'elle s'est assignée.

Lucien Dianzenza

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La norme ITIE amène une mini-révolution dans le secteur minier

La RDC l'adoptera dès 2014, après l'étape de validation de son rapport 2011 avant le 31 décembre 2013, a expliqué Me Jean-Claude Katende, coordonnateur national de l'Initiative internationale « Payez ce que vous devez » qui a milité fortement en faveur de la création de l'ITIE pour mettre fin à l'opacité dans l'industrie minière.

L'adoption de cette norme permettra désormais d'avoir des données sur le volume et la valeur de la production et des exportations, les contrats avec leurs annexes et avenants, la fourniture d'infrastructures et accords, la gestion et allocations des revenus dans le budget, la main d'œuvre utilisée, le développement durable, etc. C'est le visage humain de l'ITIE longtemps critiqué pour ne privilégier que des chiffres sans s'intéresser à l'utilisation de l'argent et aux effets sur les communautés locales et l'environnement. Il n'y aura ainsi plus de secret sur les noms des actionnaires d'une entreprise minière.

Un pas de géant pour la RDC où plane très souvent l'ombre des politiques dans chaque projet minier. Entretemps, la publication du rapport 2011 devrait intervenir au plus tard le 20 décembre prochain. Déjà, le rapport sur les hydrocarbures est fin prêt, et disponible sur le site de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE/RDC). Pour les mines, toutes les déclarations des sociétés ont été déposées, et environ six d'entre elles

comportent des chiffres non audités. Dans ce cas de figure, et conformément à une exigence de l'ITIE, les entreprises sans comptes audités et le gouvernement doivent signer un protocole d'accord dans lequel les entreprises concernées prennent l'engagement de s'aligner à l'exigence de présenter des comptes audités dans un délai donné. Il est recommandé à l'entreprise de présenter des chiffres audités pour leur fiabilité, car ils engagent toute la crédibilité de l'entreprise qui est supposée présenter les résultats de l'audit général aux actionnaires.

Du côté du gouvernement, les déclarations doivent aussi faire l'objet d'une certification par les services compétents habilités à faire ce travail, et non un cabinet international comme pour les entreprises. En lieu et place de la Cour des comptes, en difficulté pour réaliser ses missions, l'Inspection générale des finances (IGF) a pris la relève. Pour le rapport 2011, il y a 30 flux financiers : six pour la douane (DGDA), huit pour les impôts (DGI), huit pour les taxes (DGRAD), trois pour la Direction des recettes du Katanga (DRKAT) et trois pour les entreprises publiques. LIGF a déjà fini les comptes de la DGDA, la DGI, de la DRKAT et une partie des données de la DGRAD. Selon Me Jean Claude Katende, il se poserait encore un problème pour la traçabilité de six millions de dollars américains qui vont faire l'objet de conciliation des comptes entre la DGRAD et l'IGF

pour essayer de justifier ce trou. Dans l'ensemble, les écarts sont fort réduits dans ce rapport 2011, moins de 1% pour le secteur pétrolier. Quant aux trois griefs à l'origine de la suspension de la RDC du processus ITIE, l'on observe d'une manière générale une bonne évolution. La question du cadrage du périmètre a trouvé une solution avec la dernière étude réalisée, du reste approuvée par le secrétariat international. Sur la question de l'exhaustivité, le rapport 2011 contiendra beaucoup d'informations sur les revenus de la vente des actifs de la Gécamines, par exemple. Au regard de la particularité du projet, la Sicomin (contrats chinois) a livré aussi les réponses à des formulaires spéciaux.

Enfin, la question de la fiabilité des données a également trouvé une solution dans le rapport 2011. La grande majorité des entreprises, en dehors des six qui devront signer un accord avec le gouvernement, ont présenté des comptes audités. Le cas de la RDC sera réexaminé en mai 2014, et une levée de la suspension pourrait intervenir en avril 2014. Dès la validation de son rapport 2011, la RDC devrait accélérer le rythme, et produire un rapport chaque année. Pour l'année prochaine, elle devra nécessairement produire deux rapports : 2012 et 2013. Déjà, pour 2012, l'on annonce l'intégration des revenus du secteur forestier.

Laurent Essolomwa

Ouverture du dialogue national sur les lois, les droits humains et le VIH Sida

Ce dialogue est organisé par le ministère de la Justice et des droits humains en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme national multi sectoriel de lutte contre le sida (PN MLS) et l'Union congolaise des organisations des personnes vivant avec le VIH (UCOP+).



Le ministre de la justice et des droits humains, Wivine Mumba

Ouvert hier par le ministre de la Justice et des droits humains, Wivine Mumba, ce dialogue national se tient au centre interdiocésain dans la commune de la Gombe.

Pour Wivine Mumba, ce dialogue est d'une importance capitale parce que le gouvernement accorde un intérêt particulier aux droits des personnes vivant avec la vih-sida, raison pour laquelle le chef de l'État a promulgué la loi n° 08/11 du 14 juillet 2008 pour

tant protection des personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVIH) et des personnes affectées.

La tenue de ce dialogue, poursuit-elle, est une matérialisation de la volonté politique des pouvoirs publics qui voudraient voir la RDC sortir de la pauvreté pour devenir un État émergent. Wivine Mumba reste, par ailleurs, convaincue

que la réponse du secteur de la justice au défi de faire de la RDC un pays émergent à l'horizon 2015 implique notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec le vih en RDC.

Abordant dans le même sens, la représentante du PNUD, Nadia Tourqui soutient que son organisme encourage tout le monde à lutter contre toutes ces attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le sida et les populations clés exposées au risque du VIH en l'occurrence les prisonniers, les professionnels du sexe, les jeunes filles, les garçons et les homosexuels. Il est vrai qu'il n'existe pas des médicaments qui peuvent guérir le sida, reconnaît-elle, « mais, il est possible d'enrayer sa progression. C'est pourquoi, le

sida ne doit plus être considéré comme une maladie honteuse », fait remarquer Nadia Tourqui.

De son côté, le Secrétaire exécutif de l'UCOP+, Ange Mavula, souligne que ce dialogue restera gravé dans les annales de l'histoire dont les fondements juridiques guideront les actions dans la lutte contre l'épidémie, la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le sida en RDC.

Aline Nzuzi

ENVIRONNEMENT

Greenpeace salue la saisie du bois illégal provenant de la RDC

Pour l'ONG, ce geste est un signal fort de l'Allemagne dans la lutte contre l'exploitation illicite de bois.

Dans un communiqué publié le 27 novembre, Greenpeace Afrique a agréé la récente saisie par les autorités allemandes de deux cargaisons de bois illégal en provenance de la RDC. Pour cette ONG internationale, cette saisie constitue le premier cas d'application du nouveau Règlement bois de l'Union européenne (RBUE), depuis son entrée en vigueur au mois de mars. « Cette saisie lance un signal fort à toutes les entreprises d'exploitation forestière ainsi qu'à leurs clients européens afin qu'ils évitent toute pratique commerciale frauduleuse », a prévenu la chargée de la campagne forêt à Greenpeace Pays-Bas, Danielle van Oijen. Le bois saisi est une espèce d'arbre tropical en voie de disparition, le « Wenge », qui requiert pour son exploitation un permis de coupe spécial au regard de la loi congolaise sur les forêts. Ce bois, a expliqué Greenpeace Afrique, a été enregistré par la société d'exploitation forestière libanaise



chargement des grumes sur une remorque

en RDC, la Bakri bois corporation (BBC). Alors qu'il était destiné à l'entreprise suisse Bois d'Afrique mondiale. Selon cette ONG, ces cargaisons avaient transité par le port d'Anvers avant d'être finalement mises sur le marché européen via différents commerçants de bois allemands. « Un lot séparé s'est retrouvé en République

tchèque pour traitement », a précisé Greenpeace, dont l'alerte avait déclenché l'action du gouvernement allemand conduisant ainsi à la saisie de ces cargaisons.

Une action des autorités congolaises

Greenpeace a également requis une action des autorités congolaises, qu'elle a appe-

lées de ne plus fermer les yeux. « Il en va de l'avenir des forêts et des millions de personnes qui en dépendent », a souligné coordinateur national RDC pour Greenpeace Afrique Raoul Monsembula. Ce dernier a, en effet, appelé à l'arrêt de l'exploitation forestière illégale et destructrice, qui a pris des allures inquiétantes. « Le

gouvernement congolais devrait mener des enquêtes sur ce cas; poursuivre et sanctionner toute personne qui serait impliquée dans la falsification présumée des documents officiels. Afin que, dans le futur, pas la moindre écharde de bois illégal en provenance de la RDC ne soit retrouvée sur le marché européen », a-t-il recommandé.

L'ONG internationale a rappelé qu'une mission conjointe menée sur le terrain par Greenpeace Afrique, Global Witness et les ONG locales a confirmé les rapports indépendants et approuvés par les autorités congolaises, sur les activités illégales de BBC et relevé d'autres cas d'irrégularités. Alors que les troncs du bois confisqué avaient été abattus par cette société, sous un permis d'exploitation illégal. Cette situation a été relevée à plusieurs reprises par l'organisation britannique « Resources Extraction Monitoring » (REM), officiellement reconnue par l'Union européenne comme observateurs indépendants du secteur forestier congolais.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

Yamina Benguigui : « Il faut conclure Kampala »

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères chargée de la Francophonie, Yamina Benguigui, a soutenu que la victoire congolaise contre le M23 était "vitale", et que son pays, la France, continuera à soutenir le Congo dans la prochaine étape cruciale en rapport au désarmement des rebelles.

Au cours des entretiens avec le premier ministre, Augustin Matata, et le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, elle a affirmé que son pays attachait la plus grande importance aux poursuites judiciaires à l'encontre des responsables des violations graves des droits de l'homme. Il faut les juger et les punir, a-t-elle déclaré. "À ce stade, on ne parle pas d'accord mais des pourparlers. Il faudrait conclure les pourparlers". Elle a salué "le rôle remarquable" de la RDC dans l'application de l'accord-cadre traitant de la sécurité et de la paix dans la région des Grands Lacs. Sur un plan interne, elle n'a pas manqué de soutenir le dialogue, à travers les concertations nationales initiées par les autorités politiques. Une fois encore, elle a redit tout l'appui de la France, et sa "constance intransigeante" quant au respect de l'intégrité territoriale du Congo. Sur ce point, elle a félicité l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'Onu pour la région des Grands Lacs,

Mary Robinson, pour l'action décisive de la Monusco quant au niveau militaire que politique, en présence de nombreux ambassadeurs impliqués dans le travail de stabilisation de la région.

Envoi des troupes françaises en Centrafrique

La France s'intéresse aussi à l'évolution de la situation au nord de la RDC, plus précisément en République centrafricaine en proie à des violences qui ont connu une accélération ces derniers mois. D'ailleurs, Kinshasa est invité à participer à une réunion sur la situation de la Centrafrique qui se tiendra le 7 décembre, en marge du sommet de l'Élysée sur la sécurité et paix. "Le président François Hollande a décidé d'envoyer des troupes. La situation est dramatique. Il y a des graves conséquences humanitaires sur les enfants et les bébés mais aussi des viols, la famine. Aujourd'hui, il est important pour le président Hollande de réunir, à son initiative, plusieurs chefs d'État dont le président Kabila". Elle a poursuivi en expliquant que la France ne pouvait pas rester indifférente. Son pays, a-t-elle renchéri, a alarmé ces derniers mois plusieurs autres États. "La Centrafrique vit des heures terribles ; les choses se sont accélérées depuis six mois".

Des accords signés

Au cours de la journée du jeudi, elle a aussi signé deux accords, dont un majeur pour les deux pays dans le secteur aérien. Jusque-là, les relations dans ce secteur étaient régies par un accord qui datait de 1964. "Cet accord porte sur les différentes lignes aériennes entre la France et la RDC. Il s'agit d'élargir les destinations entre nos deux pays". Avec le ministre de l'EPSP, l'accord a visé l'amélioration de la formation des enseignants en français, et la mise à disposition d'outils numériques pour les enseignants et leurs élèves dans cinq écoles pilotes à Kinshasa.

Un grand forum en mars 2014

La visite de Yamina Benguigui a permis aussi de faire le point avec les autorités congolaises sur le deuxième forum mondial des femmes francophones prévu pour les 7 et 8 mars à Kinshasa, à l'invitation de la RDC qui assure la présidence de la francophonie jusqu'au sommet de Dakar en novembre 2014. "Ce forum aura pour sujet les femmes actrices du développement, et traitera du thème de la participation des femmes à la stabilisation, de l'éducation des filles et de l'autonomisation économique des femmes". L'année dernière, on a compté 780 participants. "Je crois qu'elles ont déjà répondu oui pour cette année".

Laurent Essolomwa

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Maker Mwangu annule les arrêtés signés par le ministre révoqué Chelo Lotsima

Maker Mwangu, ministre de l'Enseignement, primaire, secondaire et professionnel (EPSP), assure l'intérim du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Chelo Lotsima, révoqué il ya quelques semaines par ordonnance présidentielle.

Peu avant sa révocation, alors que l'actuel gouvernement est réputé démissionnaire au profit du gouvernement de cohésion nationale annoncé par le chef de l'État lors de son adresse devant les deux chambres du Parlement réuni en congrès, le ministre de l'Esu a signé soixante-trois arrêtés portant désignation et nomination des membres des comités de gestion de quelques établissements universitaires, supérieurs et de la recherche scientifique. En signant ces arrêtés, Chelo a enfreint aux instructions du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo demandant aux ministres de gérer les affaires courantes. Tous ces arrêtés, au total soixante-trois, qualifiés de honte par le président du conseil d'administration des instituts supérieurs techniques, le professeur Mpeye Nyango, viennent d'être annulés par un autre arrêté. Celui-ci est signé par le ministre de l'EPSP, Maker Mwangu assumant l'interim.

Cette décision est fortement applaudie par les membres des conseils d'administration des universités, des instituts supérieurs et des instituts supérieurs pédagogiques à l'issue d'une séance de travail qu'ils ont eu avec Maker Mwangu. Parmi les arrêtés annulés par Maker Mwangu, il ya ceux portant nomination du président du conseil d'administration intérimaire et directeur général adjoint intérimaire de l'INERA ; désignation et nomination des membres du comité de gestion de l'Institut supérieur de commerce de Kinshasa, désignation et nomination des membres du comité de gestion de l'université pédagogique de Kinshasa. On cite notamment les arrêtés portant désignation et nomination d'un membre du comité de gestion de l'Institut supérieur des techniques appliquées de Kindu ; nomination des conseillers au secrétariat permanent du conseil d'administration des universités...

Aline Nzuzi

DIVISION 1-5^e JOURNÉE

Égalité entre Elima et Dauphins Noirs à Boma

Les deux équipes ont fait match nul d'un but partout, à Boma, en match en retard de la 6^e journée du championnat national. Par ailleurs, la Linafoot a reprogrammé d'autres matchs en retard et avancé le match V.Club contre Rojolu afin de mieux suivre la finale de la Coupe de la Confédération.

Le TC Elima de Matadi (Bas-Congo) et l'As Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) ont fait jeu égal d'un but partout, le mardi 26 novembre 2013 au stade Socol de Boma, en match en retard de la

cinquième journée du groupe A du championnat national de football -Division 1-.

Mfuri a ouvert le score sur penalty à la 58^e minute pour Elima de Matadi. Daddy Kilundu, ancien de Vetu Club de Matadi et de Lupopo de et de V.Club de Kinshasa a égalisé pour Dauphins Noirs de Goma à la 90+2^e minute, arrachant le point du match nul pour l'équipe entraînée désormais par le technicien Guy-Roger Limolo. Avec ce score de parité, Dauphins Noirs n'améliore cependant pas sa position au classement où il continue



Elima de Matadi

d'être dernier au classement (8^e) avec deux points juste derrière CS Makiso de Kisangani qui compte également deux points. Quant à Elima de Matadi, l'équipe totalise quatre points et reste à la 6^e place du groupe A, derrière Don Bosco de Lubumbashi.

Reprogrammation des matches...

On rappelle que le TP Mazembe est premier du groupe avec douze points en quatre matchs livrés. Les Corbeaux du Katanga accueilleront les Boyomais de l'AS Nika en match en retard de la cin-

quième journée le 18 décembre 2013, selon la dernière programmation des matchs de la Division 1 par la Ligue nationale de football (Linafoot). La Linafoot indique aussi que le match entre Saint-Eloi Lupopo et Don Bosco de Lubumbashi comptant pour la première journée est reprogrammé à la date du 15 décembre 2013. L'instance organisatrice de la Division 1 a aussi réaménagé le calendrier des matchs pour le groupe B. Le match de la sixième journée entre AS V.Club et SC Rojolu, initialement programmé au 30 no-

vembre 2013, se jouera le vendredi 29 novembre 2013 au stade des Martyrs. Selon la Linafoot, ce match a été avancé d'un jour afin de permettre à tout le monde de suivre la manche retour de la finale de la 10^e Coupe de la Confédération entre TP Mazembe et CS Sfaxien de Tunisie prévue le samedi 30 novembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Les Corbeaux du Katanga ont perdu au stade Radès de Tunis lors de la première confrontation par zéro but à deux.

Martin Enyimo



Dauphins Noirs de Goma

MUSIQUE

Commémoration des 15 ans de la disparition de Pépé Kallé

L'artiste musicien a quitté la terre des hommes depuis le 28 novembre 1998 à Kinshasa.

Les 15 ans de la disparition du fondateur de l'orchestre Empire Bakuba, apprend-on, seront commémorés par ses anciens musiciens au cours d'un concert prévu le samedi 30 novembre dans la salle 1-2-3 à Kasa-Vubu.

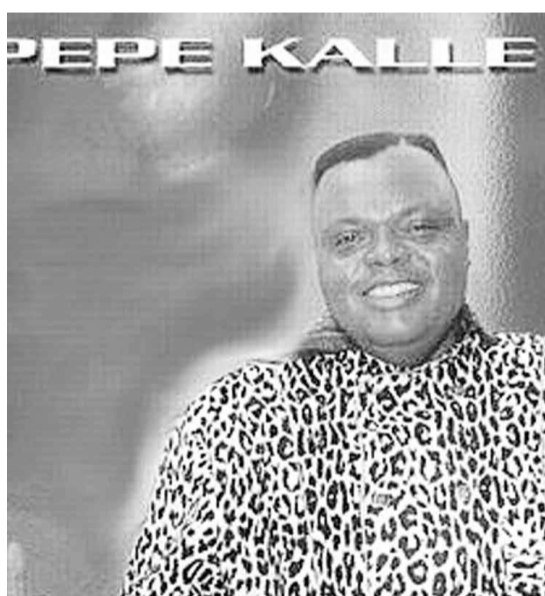
De son vrai nom, Kabasele Yampanya Wa Ba Mulanga, Pépé Kallé était surnommé « l'éléphant de la musique africaine ». Né le 30 décembre 1951, il a débuté sa carrière en chantant au sein des chorales avant de faire partie des orchestres Bamboula et Lipualipua. Sa voix particulière est mise en valeur par Kiamuangana Mateta « Verckys » qui l'intègre dans son groupe Vévé. En 1972, Pépé Kallé rejoint l'orchestre Bella Bella qu'il quitte rapidement pour créer son propre ensemble l'Empire Bakuba avec les chanteurs Dilu Dilumona et Papy Tex Matolu. Le trio évolue ensemble pendant plus de 20 ans. Une longévité rare dans un environnement où la dislocation des orchestres semble être la règle. Le style musical d'Empire Bakuba est un mélange de Rumba, de Soukous et d'afro zouk.

Sous son propre label, Sososilo, le groupe sort bientôt quelques tubes comme « Kinalo », « Vie

ya moto » et « Kombe Dilu » qui assoient leur réputation dans toute l'Afrique francophone.

Le titre « Nazoki » sorti en 1973 est un succès continental. « Article 15 Beta Libanga », l'un de ses plus grands succès composé en 1985, sera classée première de 1987 à 1990 par des dizaines de milliers d'auditeurs africains dans l'émission Canal Tropical de RFI. Les spectacles de Pépé Kallé et de l'empire Bakuba sont de véritables shows lors de ses tournées à travers le monde. Le fameux « Bakuba Show » fonctionne essentiellement sur le contraste entre la stature gigantesque de Pepe Kallé et la petite taille de ses danseurs notamment le célèbre Emoro, Joli Bébé, Dokolos et Dominique Mabwa.

Pepe Kalle s'installe à Paris en 1985. En compagnie de son vieil ami Nyboma (qu'il apprécie depuis l'époque où ils chantaient ensemble dans Bella Bella) et sous la houlette du producteur Ibrahim Sylla, Kalle s'intéresse au public



Une affiche d'un album de Pépé Kallé antillais avec des titres comme « Zouke Zouke » et « Moyibi » qui le rendront célèbre dans toute la Caraïbe en 1987. L'un de ses plus grands chefs d'œuvre demeure également la danse « Masasi calculé ». Pépé Kallé a collaboré avec de nombreux musiciens dont Lutumba Simaro notamment dans le titre « Diarrhée verbale » et Tshala Muana dans la chanson « Mpokolo ». Avant son décès, Pépé Kallé a créé l'orchestre "Delta Force" avec lequel il a sorti son dernier album à succès intitulé "Cocktail" mis sur le marché quelques temps avant son décès en 1998.

Patrick Kianimi

FOOT-TRANSFERT

Le Malawite Joseph Kamwendo dans Mazembe

Capitaine de l'équipe nationale du Malawi où il compte 62 sélections, ce joueur de 27 ans (1,67 m), passé par Nordsjaelland au Danemark, va devoir se battre pour s'adapter et intégrer l'effectif de Mazembe où la concurrence est rude.

Le milieu offensif international malawite, Joseph Kamwendo alias Shakira (27 ans), s'est engagé pour cinq ans en faveur du TP Mazembe de Lubumbashi, confirmant l'agent du joueur Félix Ngamanya Sapao à la fin de la semaine dernière. « Tout footballeur rêve de trophées et Mazembe est un club où on peut réaliser ce rêve. C'est à moi désormais de prouver que j'ai les qualités pour cela », a déclaré le joueur dans une interview accordée au journal Nyasa Times. À la fin de l'entraînement du lundi 25 novembre 2013 au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, il a confié sur le site officiel

du club : « J'ai remarqué une bonne ambiance entre les joueurs, ils sont sympathiques... J'ai connu TPM lorsque j'avais 12 ans, avec ses performances et matches en coupe d'Afrique interclubs. Et je suivais ses matches et news à la télé depuis Malawi ». Né le 23 octobre 1986, il a fait ses débuts au Malawi dans à MYL Wanderers et à CAPS United. À vingt ans, il s'est retrouvé à Nordsjaelland au Danemark, avant de prendre la direction d'Orlando Pirates en 2007 pour une durée de quatre ans, assortie d'un prêt au Vasco de Gama du Brésil. Il est revenu au MYL Wanderers au Malawi avant d'être transféré au Deportivo Liga Muçulmana de Mozambique. Avec 62 sélections en équipe nationale de Malawi dont il est capitaine, ce petit gabarit de 1,67 m a de la finesse dans son jeu. Et l'entraîneur français des Corbeaux du Katanga, Patrice Carteron, l'a remarqué

lors du match de barrage entre Mazembe et Deportivo Muçulmana. Pour lui, ce nouveau pensionnaire est intelligent, doté d'une lecture de jeu remarquable, capable de jouer à différents postes et de livrer des passes fines. C'est donc au joueur de s'adapter et de s'intégrer dans l'effectif du club où la concurrence est rude.

M.E.



AFFAIRES

Une délégation japonaise rencontre les opérateurs économiques

Les échanges ont eu lieu le 27 novembre à Pointe-Noire en présence de Raphaël Mokoko et de Hirotaka Ishihara respectivement ministre congolais délégué chargé du Plan et de l'intégration et vice-ministre parlementaire japonais chargé des Affaires étrangères.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion du commerce et d'autres investissements économiques. La délégation japonaise qui séjourne depuis le 25 novembre au Congo a déjà entrepris plusieurs activités à Brazzaville et à Pointe-Noire. On peut citer la

série de rencontres avec les autorités gouvernementales, les séances de briefing d'activités économiques par des acteurs non gouvernementaux, le séminaire sur le commerce et les investissements Congo-Japon, etc.

Dans la capitale économique,

les hommes d'affaires japonais ont visité le Port autonome, la centrale électrique de Côte Mateve avant de poursuivre par des échanges avec les opérateurs économiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. S'exprimant pour la circonstance, Raphaël Mokoko a expliqué que le gouvernement congolais est engagé pour un renforcement des échanges économiques entre les deux pays dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. « La République du Congo avait déjà opté pour une économie de marché basée sur la diversité des partenaires économiques. L'un des objectifs poursuivis pendant cette rencontre est de faire venir directement en République du Congo une bonne partie des produits japonais souvent représentés par des intermédiaires. Cela permettra la baisse des prix de ces produits. », a indiqué Didier Sylvestre Ma-

vouezela, président de la chambre de commerce et consulaire de Pointe-Noire. Pour le vice-ministre japonais et chef de la délégation, Hirotaka Ishihara, « une soixantaine de personnalités composées des représentants du gouvernement japonais et des chefs d'entreprises font partie de la délégation, ces derniers se sont intéressés aux ressources naturelles et aux diverses potentialités économiques que présente le Congo en vue de plusieurs investissements japonais. » Signalons que cette cérémonie était aussi marquée par la présentation au public des différentes activités menées par des entreprises japonaises à travers l'Afrique et le monde, suivie de celle de la situation économique de Pointe-Noire, de celle des investissements étrangers dans la capitale économique et la présentation des mines solides du Congo.

Séverin Ibara



Une vue des participants aux travaux

TIÉ-TIÉ

Le quartier Loussala sera bientôt doté d'un nouveau marché

Le marché de fortune de Loussala, un quartier situé dans l'arrondissement 3, Tié-Tié, devrait bientôt être remplacé par un nouvel équipement. L'administrateur-maire, André Guy Edmond Loemba, et les vendeuses du marché sont à l'origine de cette initiative.



André Guy Edmond Loemba (© DR)

Construit en matériaux durables, le nouveau marché sera composé de trois pavillons de quarante étals chacun, soit cent vingt étals au total. Il aura une capacité de 1 320 places. Le marché de fortune de Loussala, très vétuste, installé dans une ruelle depuis treize ans, expose les vendeurs à toutes les intempéries.

C'est pour répondre aux doléances des populations que le maire de Tié-Tié a pris l'initiative, en collaboration avec les vendeuses, de faire démarrer les travaux. « Les commerçants rencontrent beaucoup de problèmes. Ils vendent dans des conditions difficiles et cette situation ne pouvait

plus durer. Nous nous sommes arrangés avec nos moyens, nos relations et même nos salaires, pour démarrer les travaux de construction de ce marché moderne sur le site qui lui est réservé. Nous avons aussi demandé la contribution des vendeuses pour qu'ensemble nous nous battions pour réaliser le projet », a expliqué le maire. Décidées à avoir ce nouveau marché, certaines de ces femmes ont accepté de contribuer financièrement à hauteur de 100 000 FCFA chacune.

Le maire s'est dit satisfait du démarrage des travaux qui permettront non seulement de mettre fin aux difficultés des vendeurs, mais

aussi de sécuriser le terrain, dont une partie a été vendue par des citoyens malhonnêtes. « Nous craignons que tout le terrain soit spolié », a indiqué André Guy Edmond Loemba. À la question de savoir si les fonds rassemblés permettront de couvrir la réalisation totale du marché, le maire a répondu : « Normalement, tous les travaux de la ville sont programmés et la construction du marché de Loussala ne figure pas dans le programme pluri-annuel de la ville. Il est difficile pour la mairie de mettre à disposition des moyens pour sa réalisation. Mais comme le marché de fortune de Loussala pose d'énormes problèmes à la population, nous ne pouvions rester insensibles. C'est pourquoi nous avons décidé de commencer les travaux en attendant les moyens plus importants de la municipalité qui permettront de les achever. Le maire de la ville aura sûrement un regard sur ce que nous faisons, car il s'agit d'un marché domanial qui relève de la municipalité de Pointe-Noire. »

La première pierre du nouveau marché a été posée le 22 novembre par André Guy Edmond Loemba. L'initiative du maire et été saluée par la population ainsi que par Alphonse Kimtombo Ngoko, député de la deuxième circonscription de Tié-Tié, qui a fait part de son intention d'apporter sa contribution à la réalisation des travaux.

Lucie Prisca Condhet

60 ANS DE LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

La ville va abriter des conférences-débats de haut niveau

Les festivités relatives aux 60 ans du Congo littéraire se dérouleront du 12 au 14 décembre à l'Institut français du Congo (IFC). D'éminents hommes de lettres sont attendus.

Conférences-débats, tables rondes, concours d'orthographe, d'écriture et déclamation de textes fêteront avec éclat les soixante ans (1953-2013) de la littérature congolaise dans la ville océane.

Aimé Eyengué, écrivain, chroniqueur culturel et universitaire, va animer le thème « Regards sur soixante ans de littérature congolaise ». Georges Mavouba-Sokate, écrivain et membre du Salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, présentera « L'ésotérisme dans le roman congolais, des origines à nos jours ». Sur le thème « Quel avenir pour la littérature au Congo ? », des tables rondes vont regrouper les écrivains de « l'ancienne » génération —Henri Djombo, Georges Mavouba-Sokate, Noël Kodiarata, André-Patient Bokiba, Matondo Kubu Turé — et de la « nouvelle » avec Hugues Eta, Marie-Françoise Moulady-Ibovi, Aimé Eyengué, Huguette Ganga Masinga, Huppert Laurent Malanda.

En marge de ces réjouissances intellectuelles, d'autres activités seront organisées : le coin livres avec exposition-vente des livres des auteurs congolais ainsi qu'une dictée sur le thème « Bâtissons des ponts culturels », ouverte aux élèves des classes de troisième et plus avec remise de prix aux élèves méritants aura également lieu. Le concours d'écriture « Célébrons l'écriture avec les talents de demain » récompensera les plumes de demain. La soirée de lecture et de déclamation de textes littéraires, « Littérature congolaise dans tous ses états », avec Georges Mboussi et les comédiens de l'atelier de l'IFC — Gilles Douta, Apens, Nestor Mabilia, Selma Mayala, Jehf Biyeri et Pierre Claver Mabilia — clôturera les festivités marquant ce jubilé de diamant des lettres congolaises.

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION DE LA SAINTE-GENEVIÈVE

La fête sous le signe du renforcement « du professionnalisme »

Un banquet a marqué la clôture des différentes activités lancées depuis le 12 octobre à Pointe-Noire. Il s'agissait des tournois de football, du volley-ball et de Nzango.

Outre ces activités sportives, qui ont permis le rapprochement des gendarmes avec la population, dans le domaine de la santé, la Région de gendarmerie du Kouilou (RGK) avait également fait un don de sang le 20 novembre en faveur du centre de transfusion sanguine de Pointe-Noire.

Cependant, le jour de la célébration de la Sainte-Geneviève, la RGK a fait un don de vivre à l'orphelinat Don Bosco à Tié-Tié avant de participer à la messe dite à la Paroisse Saint-pierre. Celle-ci a été marquée par la présence du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka et d'autres autorités civiles et militaires.

Dans son homélie, l'aumônier de la gendarmerie, le prêtre Jean-Jacques Mathos a appelé les gendarmes de

Pourquoi Sainte-Geneviève ?

Le commandant Mesmin Atiga, chef d'état-Major du groupement de la gendarmerie ferroviaire, a indiqué que la détermination de Sainte-Geneviève avait permis de libérer les Parisiens dans la douceur face à l'invasion d'Attila. C'est ainsi qu'elle avait été établie, par le Pape Jean XXIII, le 18 mai 1962, comme patronne céleste principale des gendarmes français auprès de Dieu.

À la fin de la cérémonie, le colonel Placide Ngombé a indiqué que la commémoration de la Sainte-Geneviève est une reconnaissance à cette sainte dont la vie offre de multiples exemples pour les gendarmes. « Il leur revient de défendre la loi de leur pays, de veiller aux biens de la société humaine de réprimer l'audace des malfaiteurs », puisque a-t-il rappelé : « Si les premiers gendarmes n'avaient pas positivement marqué la population congolaise, la conférence nationale souveraine de 1991 n'aurait pas



Le colonel et sa suite posant avec les représentants des meilleures équipes corps a toujours bénéficié ».

« Continuons de mériter la confiance des populations par notre professionnalisme »

S'adressant à tous les gendarmes de la Région du Kouilou, le colonel Placide Ngombé, commandant de cette région, a commenté ce thème. C'est sur cette base qu'il les a exhortés au professionnalisme du gendarme pour vaincre la témérité des gangs qui sévissent à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Le colonel Placide Ngombé a aussi remercié tous les donateurs, la presse et la marraine de la RGK, Micheline Potignon Ngondo, pour ses gestes empreints d'amour au person-

nel de la RGK. En retour, elle a reçu, en guise de reconnaissance, un objet d'art accompagné de l'insigne de la gendarmerie. Émue, elle a déclaré : « Une mère n'a pas le devoir de revendiquer les services rendus. Personne ne m'oblige de faire ce que je fais. Que la Sainte-Geneviève continue de vous protéger dans vos tâches quotidiennes ! » Entre temps, le premier gendarme du Kouilou a récompensé les meilleures équipes de football, volley-ball et de Nzango qui ont participé aux activités sportives. En effet au football, comme volley-ball, le Groupement ferroviaire a été sacré meilleure équipe. Elle

est suivie de l'équipe de l'état-major 21e escadron et la troisième équipe n'est autre que le groupement de transport aérien.

Au nzango, les épouses des agents Coraf ont été sacrées championnes, suivies de Congo Rep alors que l'équipe d'Airtel a occupé la troisième place.

L'équipe de RGK a reçu le trophée de fair-play.

Dans ce chapitre, les meilleurs joueurs de football et de volley-ball ont été récompensés. Il s'agit de Lekessé au football et Mvemba au volley-ball.

Charlem Léa Légnoki

« Les gendarmes doivent donc pouvoir légalement et efficacement traiter le phénomène criminel pour y parvenir, ils doivent renforcer le professionnalisme, la discipline et l'éthique ».

s'armer du courage de leur patronne, la Sainte-Geneviève, pour bien mener leur mission.

réhabilité ce corps d'élite dissout le 3 avril en 1970. Tous les gendarmes ont donc l'impérieux devoir de perpétuer le prestige et la confiance dont leur

CONCOURS EUROPOÉSIE-UNICEF

Six poètes congolais distingués à Paris

La remise des prix a eu lieu le 24 novembre à Paris en présence de Pierre Aidenbaum, maire du 3e arrondissement, des autorités municipales, des représentants du comité de Paris de l'Unicef et de plusieurs personnalités du monde de la culture.

Huppert Laurent Malanda de la République du Congo a reçu le Prix Unicef de poésie en compagnie du Palestinien Ziad Medoukh, professeur à Gaza, de Catherine Migy-Quiquerez (Suisse), de Marc Honnay (Belgique), d'Annick Porcheret (région du Morvan en France) et de Pascal Ronzon (Lyon en France). Des diplômés d'honneur de la

Francophonie ont également été décernés aux Congolais : Marie Léontine Tsibinda Bilombo, résidant au Canada ; Xavier Dianga Mabika (Pointe-Noire) ; Alima Madina, Osseté Obela, Pierre Tsemou (Brazzaville). Les autres pays distingués sont : le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, les États-Unis, la Grèce, la République démocratique du Congo, la Roumanie, l'Algérie, la Belgique, le Niger, la Suisse, l'Uruguay.

Le revenu de leurs prix a fait l'objet d'un don à l'Unicef en faveur des enfants des îles Philippines et de la Syrie respectivement victimes du typhon et de la guerre. Daniel Libidois, du comité de Paris de l'Unicef, a reçu

pour la sixième année consécutive, un chèque de 1.000 euros des mains de Joël Conte, président de l'association Rencontres européennes-Europoésie.

Au cours de cette cérémonie, l'artiste peintre Fatema Binet-Ouakka est venue féliciter les lauréats. Elle a offert une de ses toiles à mettre aux enchères au profit de l'Unicef. Une carte postale a été réalisée à partir de son œuvre. Ozoua Soyinka, responsable du comité de pilotage de l'hommage à Aimé Césaire, était aussi présent à la manifestation agrémentée par les sons musicaux de Rémi Boibessot et Pella, qui ont enchanté le public. Des spectateurs ravis et très émus, ont assisté à la lecture des œuvres primées qui traduisent la souffrance de l'enfance dans le monde.

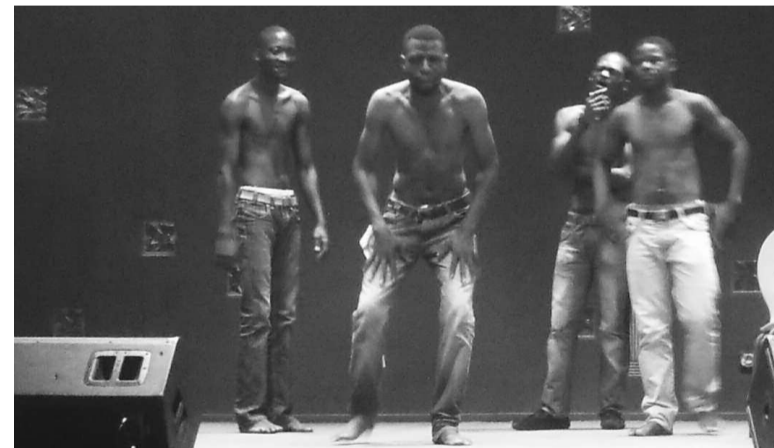
Le prix Europoésie-Unicef organisé par l'Association Rencontres européennes-Europoésie 2013 au profit de l'Unicef, récompense chaque année les meilleurs textes en poésie, contes et nouvelles de l'espace francophone. Cette association a pour but de promouvoir la poésie francophone et réunir les amis d'Europoésie du monde entier pour une Europe humaine. Elle organise, entre autres, des animations culturelles, des cérémonies de lecture de poèmes et de débats littéraires, et présente les artistes et leurs œuvres.

Hervé Brice Mampouya

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

La programmation de 2014 a démarré

Les auditions d'artistes, toutes disciplines confondues, en solo ou en petite formation, se déroulent du 26 au 29 novembre.



La troupe Tapari théâtre en scène (© Adiac).

Les artistes sont appelés à proposer des prestations d'une durée de vingt à trente minutes en musique, danse, théâtre, cirque, stand-up, performance, magie, jonglage ou tout autre spectacle artistique original.

Lors de la journée inaugurale, la troupe Tapari théâtre de Cardy Cardelin Babakila a présenté la pièce de théâtre Trop c'est trop. L'histoire relate le désarroi d'un homme bouleversé d'apprendre par le charlatan du quartier qu'il serait « enceint » de jumeaux ; son entourage trouve la chose normale, mais l'homme, n'acceptant pas la prédiction, doit lutter contre tout le monde. Le groupe de danse Bomb Attack a de son côté proposé un spectacle de danse remarquable alliant acrobaties, sauts périlleux et yoga. En musique, les rappeurs de Factor X, Secteur Z, Arthur ou le groupe Louis Magot ont également présenté leurs prestations.

Les auditions sont suivies d'un bref entretien avec le jury. Elles vont se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine et l'IFC choisira les meilleurs artistes pour son programme 2014.

Les auditions sont un moment privilégié pour les artistes peu connus de se mettre en valeur. Pour les plus talentueux, c'est un tremplin non négligeable puisqu'une programmation à l'IFC représente déjà un pas vers une reconnaissance certaine.

H.B.M.



Le Congolais Huppert Laurent Malanda en compagnie des autres lauréats, des organisateurs et des autorités. Crédit photo "DR"

ITALIE

Le Sénat décide d'exclure Silvio Berlusconi du Parlement

Le vote du 27 novembre vise à déchoir l'ancien Premier ministre italien, Silvio Berlusconi, de son siège au Parlement après que la plus haute juridiction italienne eut rendu définitive sa condamnation pour fraude fiscale au mois d'août.

Le parti de centre-gauche du Premier ministre Enrico Letta, le Parti démocrate (PD), ainsi que le parti Gauche, écologie et liberté (SEL) et le Mouvement cinq étoiles (M5S) anti-establishment ont voté en faveur de cette exclusion. Le parti de centre-droit de Silvio Berlusconi, Forza Italia (FI), le nouveau mouvement politique que le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Angelino Alfano a fondé suite à une scission avec Forza Italia ainsi que le parti de droite de la Ligue du Nord ont voté contre. Le vote relève d'une loi anti corruption de 2012, adoptée avant que la plus haute cour italienne ait confirmé un verdict de quatre ans de prison, ramené à un an du fait d'une amnistie, contre Berlusconi pour fraude fiscale dans l'achat de droits de diffusion de films pour le réseau de télévisions de Berlusconi. La condamnation constitue le premier jugement définitif contre Berlusconi en deux décennies de batailles juridiques. Selon la loi italienne, il est trop âgé à 77 ans pour être emprisonné et a demandé à effectuer sa peine sous forme de services à la communauté plutôt qu'en étant assigné à résidence.

Silvio Berlusconi a également fait appel pour une peine de prison de sept ans pour relation sexuelle avec une prostituée mineure et abus de pouvoir afin de dissimuler l'affaire, ainsi que pour une peine d'un an pour son implication dans la publication d'écoutes obtenues illégalement. Il est également accusé d'avoir corrompu un sénateur. L'ancien Premier ministre avait expliqué avant le vote que cette exclusion serait un « coup » et a accusé le Parti démocrate de se livrer à un « homicide politique ». Prenant la parole lors d'un rassemblement devant son domicile de Rome à l'approche du début du vote, Berlusconi a réaffirmé qu'il avait toujours été la victime d'un système judiciaire de gauche. Mardi, Forza Italia a confirmé sa rupture avec la coalition gauche-droite au pouvoir, se rangeant dans l'opposition.

Xinhua

DOCUMENT

JOURNÉE DU 28 NOVEMBRE

Discours prononcé par le président de la Cour suprême, Placide Lenga

Excellence, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Excellences Messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques Excellences Mesdames Messieurs, Depuis le 28 novembre 2010, notre pays fête la journée de la République conformément à la loi N°18-2010 du 27 novembre 2010, à côté d'autres formes de régimes politiques tels que l'Empire, le Royaume ou l'Émirat, le Congo est restée une République. C'est-à-dire un régime dans lequel le citoyen jouit des droits et libertés garantis par la Constitution, laquelle, de nos jours, demeure le meilleur instrument de mesure du degré de civilisation des sociétés organisées dans la conduite des affaires communes.

Un système dans lequel la dévolution du pouvoir d'État est l'exclusivité du peuple souverain.

La République du Congo a aujourd'hui plus d'un demi siècle d'existence. Elle fête ses 54 ans. Elle a connu à ce jour neuf (9) applications institutionnelles entre la Constitution du 20 novembre 1958 et celle en vigueur aujourd'hui. Abstraction faite des actes fondamentaux qui ont rythmé le mouvement politique dans notre pays.

La République a vu le jour dans la douleur politique de l'époque. Précisément le 28 novembre 1958, à Pointe-Noire, de la délibération N°112/58 de l'Assemblée territoriale du Moyen Congo, érigeant le territoire du Moyen Congo en État membre de la Communauté, et portant création de la République du Congo.

L'article 2 de ladite délibération stipule : « L'État autonome du Moyen Congo prend le nom de la République du Congo. »

Ainsi, née le 28 novembre 1958, la République du Congo devient majeure le 15 août 1960. Il est heureux et rassurant pour les libertés fondamentales, et pour la démocratie, de souligner que si le Congo a connu dans son évolution historique, des crises quelque fois très graves, aucune de ces blessures n'a jamais remis en cause les fonde-

ments même de la République, en tant que système politique.

En effet, les contradictions les plus profondes, les attentions les plus aiguës, les déchirements les plus tragiques n'ont jamais, au Congo, porté atteinte au statut de République, que notre nation s'est librement donné. La forme républicaine de l'État ne peut faire l'objet de révision comme le stipule l'article 185, alinéa 3, de la Constitution.

Monsieur le Président de la République

Le 28 novembre 2010, la Nation, sous votre Haute Autorité, a fait l'éloge de la République, ce système politique qui, bien qu'étant un héritage colonial, demeure néanmoins, pour les Congolais, le plus grand acquis.

La plus grande garantie de la cohésion nationale, pour le débat démocratique, dont le lien avec la République est évident.

Cette identité commune entre la république et la Démocratie est le théâtre d'un combat et d'un espoir pour l'individu citoyen.

Monsieur le Président de la République,

Dans votre ouvrage *Le manguier, le fleuve et la souris*, vous écrivez ce qui suit : « Il est essentiel que nos enfants apprennent ce qu'est la République, ses règles de fonctionnement, les principes démocratiques sur lesquels elle repose, faute de quoi, ils n'auront aucune raison de la respecter ».

Que vous avez raison Monsieur le président, car, respecter la république, c'est respecter la liberté. La liberté positive, c'est-à-dire à la fois l'obéissance aux lois qu'on s'est données, à travers la volonté générale et la liberté politique.

La liberté de l'individu, la liberté de la pensée et la liberté de la parole, toutes choses qui contribuent à structurer l'opinion publique.

Comme on le constate, la liberté ne peut être que la fille de la liberté.

À cet égard, et sous l'angle pédagogique, deux dispositions majeures de la Constitution doivent être rappelées et enseignées :

- la première, c'est l'article 2 qui dispose : « le principe de la République est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

- la deuxième est l'article 185, alinéa 3, qui dispose : « La forme républicaine de l'État ne peut faire l'objet d'une révision constitutionnelle. »

Ces deux dispositions emblématiques de la Constitution ont conduit la Doctrine à structurer la République en une série d'ensembles, dont quatre peuvent être soulignés :

1. les idées et les valeurs ;
2. les pouvoirs et les institutions ;
3. les symboles et les savoirs ;
4. les pratiques et les identités.

Bref, on s'aperçoit que la République est une expérience humaine. Et que malgré son fondement philosophique, ses principes, sa pédagogie et son évolution, la République portera toujours et partout l'empreinte de l'Homme.

Autrement dit, l'existence d'une Constitution et la critique des autres formes de gouvernement ne suffisent pas à établir une République ; encore faut-il en avoir l'esprit qui féconde la régénération de la Nation, notamment par l'instruction et l'éducation qui peuvent permettre de vaincre l'ignorance.

Mais, fondamentalement, la République demeure un régime de liberté... !!!

Alors, cette année encore, Monsieur le Président de la République.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Fêtons la liberté, grâce surtout à l'environnement de paix, de sécurité et de stabilité que vous avez patiemment bâti dans le pays, Monsieur le Président.

Parce que, pour reprendre le mot de Pierre Hassner : « Là où il y a unanimité ou guerre de tous contre tous, il n'y a pas de politique. »

Excellence Monsieur le Président de la République, Excellences, Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 28 novembre 2013

BRIN D'HISTOIRE

28 novembre ou 15 août, il faut choisir !

Depuis qu'elle a été instituée fête de la République par la loi n° 18-2010 du 27 novembre 2010, la date du 28 novembre 1958 est commémorée sans faste, le 15 août – commémoration du 15 août 1960 – faisant office de fête nationale. Un embrouillamini.

Il y a plus de cinquante ans, un confrère s'interrogeait déjà : le 28 novembre ou le 15 août ? « Le 28 novembre, écrivait-il, le Congo accédait à son autonomie interne. À la vérité, il aurait pu, ce jour-là, proclamer son indépendance. » Réalisme ou couardise ? s'interrogeait-t-il. Ce qui est certain, c'est que le Congo a, jusqu'en 1962, le 28 novembre pour jour de fête nationale. Cette année-là, le président Fulbert Youlou dote le pays de la première télévision en Afrique noire.

Tout commence, en effet, avec le référendum de septembre 1958. Il s'agissait de choisir entre l'indépendance totale ou l'indépendance au sein d'une communauté. On se souvient que la Guinée de Sékou Touré fut la seule à choisir l'indépendance immédiate. Ce pays paie encore les conséquences de ce choix inaugural, jugé courageux à l'époque, mais

qui s'est révélé calamiteux.

À une très forte majorité, le Congo choisit la communauté. L'arrêté n° 4107/cab du 3 novembre 1958 promulgue la délibération n° 112/58 du 28 novembre de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo par laquelle celle-ci déclare opter pour le statut d'État membre de la communauté et proclame la République du Congo. Le gouverneur Deriaud déclare à cette occasion : « Vous venez de donner ainsi à la patrie congolaise l'indépendance véritable de ses fils, celle qui permettra, dans l'assurance de solidarité efficiente et fraternelle de la communauté, de consacrer la volonté ardente de servir qui anime les élites politiques du pays aux aspirations profondes de ses masses vers l'amélioration de la condition humaine. »

Indépendance, le mot est lâché. Mieux, « indépendance véritable ». Même si, conformément à l'article 79 de la Constitution de 1958, la République française continuera de régler les questions communes.

Le 18 août 1959, le drapeau est fixé ; le 3 novembre de la même année la devise de la République du Congo est adoptée, de

même que l'hymne national, le 21 novembre. À la même date, l'abbé Fulbert Youlou est investi président de la République. En somme, la République du Congo dispose de tous les attributs de la souveraineté. En droit, faut-il le redire, le Congo existe en tant que République. C'est cette existence qui est invoquée par Stéphane Tchitchelle, vice-président et ministre des Affaires étrangères de notre pays pour s'opposer aux velléités des autorités du Congo-Belge de nommer leur pays République du Congo. Las, elles optent en fin de compte pour République démocratique du Congo. Cette victoire du nom est le premier succès diplomatique du Congo.

Que représente alors le 15 août 1960 ? Une péripétie de la vie nationale comme la révolution des 13, 14 et 15 août 1963, qui, pendant plus trois décennies, a été la principale cérémonie officielle de notre pays. En vérité, cette date du 15 août 1960 marque la sortie en douceur du Congo de la communauté. Par une manœuvre référendaire, un brin dilatoire, le général de Gaulle a atténué le choc d'une sortie massive du giron de la France, de ses anciennes colonies, entre autres, des

pays africains, à un moment où son hégémonie était mise à mal. Quant à la souveraineté internationale, si elle signifie reconnaissance par l'ONU, elle intervient le 20 septembre 1960. Alors, dans ce magma fumeux de dates, laquelle choisir ?

Foin de jeu de mots, le 28 novembre 1958 est bien l'acte de naissance de la République du Congo. La chanson de l'orchestre Novelty, *Le 28 novembre 1958, indépendance nationale*, publiée par les éditions Ngoma, est symptomatique de la signification que revêt, à l'époque, cette date fondatrice de notre république, contrairement aux allégations spéculatives de notre confrère, il y a plus de cinquante ans. On ne naît pas deux fois.

Au lieu de continuer d'en faire un appendice du 15 août, il faut redonner à la date du 28 novembre le caractère de fête nationale qu'elle a eu dans le passé. Ce sera le début d'une remise en ordre de notre histoire qu'on tricote et détricote régulièrement avec légèreté. Personne n'y échappe. N'est-ce pas, enfin, l'occasion de faire œuvre de salubrité historique ?

Mfumu